The New Brunswick Reality Report

PART 2: AN EXPORT-DRIVEN ECONOMY

The Self-Sufficiency Task Force

New Brunswick

The New Brunswick Reality Report

PART 2: AN EXPORT-DRIVEN ECONOMY

New Brunswick sits at a crossroads.

Our population is stagnant, our business sectors are experiencing labour shortages that will only get worse and our provincial government's spending on its priority issues is outpacing growth in revenues.

It is becoming increasingly difficult for the provincial government to provide the public services that New Brunswickers deserve.

This means New Brunswick's citizens have to rethink the way the province works.

We need to set a new course for New Brunswick.

The Self-Sufficiency Task Force was asked to offer our perspective on what we believe are the current realities confronting New Brunswick and to inform New Brunswickers of the deeper issues affecting the province's capacity for growth.

In our first paper, Part I: At the Crossroads, we outlined the major issues facing New Brunswick, such as labour force development, productivity, the pace of economic growth and the tension between urban and rural communities.

We also outlined what we call the seven realities; specific measures we believe must be followed if New Brunswick is to achieve self-sufficiency by 2026.

Those realities are:

Reality 1:
We need to increase our population and our labour force and reverse shrinking population trends.

Reality 2:
We need to be prepared for sweeping changes of unprecedented magnitude. Half-measures will not work. Acknowledging the need to focus on opportunities that will produce the scale of change required is imperative.

Reality 3:
We need to increase labour productivity by providing people with the right tools for the right jobs.

Reality 4:
We need to strengthen the connections between urban and rural New Brunswick through large-scale investments in infrastructure.

Reality 5:
Export growth must drive overall economic growth. This will create prosperity.

Reality 6:
We need to quickly and aggressively expand our existing corporate base.

Reality 7:
Leaders at all levels of New Brunswick society must step forward.

In this, our second report, we divide the New Brunswick economy into 16 sectors. We examine each through the lens of the seven realities and consider the challenges and the possibilities each sector faces over the next few years.

We invite you to join this conversation, on our website at www.gnb.ca/2026.

Sincerely,

Gilles Lepage

Francis McGuire

February 2007

The Challenge

New Brunswick is built on trade.

From its very beginnings, people have traveled to and from New Brunswick to trade and barter for goods. Both the Mi'kmaq and the Maliseet had an extensive trading network between themselves and with Aboriginal people further inland in what is now Quebec and northern New England.

It was a desire for goods to trade that enticed the first Europeans to travel here and it was the products of both the sea and the land that convinced them to stay. Indeed, the fish and the forests have long been a mainstay of the New Brunswick economy. We have sold the raw materials and, more recently, we have developed businesses that sell the services to support these primary industries.

According to Statistics Canada, in 2005, New Brunswick's exports as a proportion of its gross domestic product (GDP) sat at 45 per cent. That ratio has more than doubled in the past 20 years, an indication that New Brunswick businesses have sought markets outside the province.

That is particularly true of one company: Irving Oil. Exports in petroleum products accounted for just over 50 per cent of New Brunswick's total exports in 2005. It was followed by lumber, fine paper, electrical power and frozen lobsters.

Exports have supported the New Brunswick economy in the past and it is exports that will drive its growth.

Just as one product – petroleum – dominates the province's trade portfolio, New Brunswick also has a preferred trading partner – the United States. About 91 per cent of New Brunswick's exports landed in the U.S. in 2005 and 75 per cent of that American trade went to New England.

Exports have supported the New Brunswick economy in the past and it is exports that will drive its growth. As the province sets itself on a path towards self-sufficiency it must encourage the growth and evolution of its strong, traditional export-based industries, while at the same time promote the development of new businesses with a focus on trade. That trade will continue to be dominated by U.S.-destined exports but New Brunswick businesses must also diversify into other markets.

As exports increase, jobs will likely follow, either with the arrival of new businesses or the expansion of existing ones. This is important because at the heart of our drive to attain self-sufficiency by 2026, is the need to significantly increase both New Brunswick's overall population and its labour force.

The Issues

Human Resources

It is no secret that Canada is experiencing a shortage of skilled trades people. The story is the same whether it is at the massive construction project for the Vancouver Olympics, the ongoing development of northern Alberta's oil sands, the residential and commercial growth in Ontario or the retrofit work now underway at New Brunswick's Point Lepreau nuclear generating station. Everyone is scrambling to find skilled workers.

It is a workers' market and mega projects like these lure trades people with the promise of good incomes and steady work. New Brunswick employers know that it is now time to lure people here, particularly to the Saint John region where a list of announced and potential projects will require thousands of workers within the next five years.

The Department of Post-Secondary Education, Training and Labour predicts that New Brunswick companies could employ close to 42,000 trades people over the next decade. However, as of 2006, only 31,500 trades people were working in the province. Compounding the challenge is the age of these workers. According to the department, about 6,900 of these trades people will reach retirement age in the next 10 years. Put it all together and New Brunswick may need to increase its existing skilled trades workforce by about 40 per cent by 2017.

We will need some innovative programs and thinking to accomplish this task. Beyond enhancing post-secondary programs, New Brunswick businesses, labour organizations and government will have to work collaboratively to increase the labour pool. One way to do this is to improve participation rates for groups that have traditionally been underrepresented in the New Brunswick economy.

Aboriginal people should be central to such a plan. Mi'kmaq and Maliseet adults are chronically underrepresented in the province's labour force and the incidence of low-income among Aboriginals is double the rate in the non-Aboriginal population. Aboriginal birthrates are three times the national average, meaning that as the population of New Brunswick ages the pool of young working age Aboriginals will become more and more important. While aboriginals continue to show lower high school and post-secondary graduation rates, educational levels of this group have increased significantly over the last decade. Young Aboriginal men and women are graduating from universities and trade schools in ever-increasing numbers. However, addressing Aboriginal employment issues must do more than direct them to training programs and opportunities. Cultural and other systemic barriers to aboriginal participation in the labour force must be addressed. This requires the collaboration of the provincial government and Aboriginal leaders.

Then there is the challenge of attracting and retaining immigrants. New Brunswick does not have a strong record of doing either in any great number. It is human nature that we naturally gravitate to the welcoming and familiar. This is why large cities, which have well-established ethnic communities, tend to attract the bulk of immigrants to Canada. In Atlantic Canada only one city fits that description – Halifax. For New Brunswick, an immigration strategy should include a detailed settlement strategy to help immigrants become a part of their new community. The Multicultural Association of Carleton County and the Carrefour d'Immigration Rurale in St-Leonard are community groups that have

embraced the opportunities that immigrants represent. The federal and provincial governments have a critical role to play in funding and ensuring access to settlement services including language training and cultural support.

While New Brunswick will continue to welcome all who move here, the government's recruitment strategy should target a handful of countries. This would enable government to tailor its cultural and settlement supports to a smaller number of ethnicities, with the hope that this would provide the right level of cultural support to encourage more immigrants to stay.

Once they are here, New Brunswick must move quickly to accept foreign credentials. The speed with which we can verify and certify foreign professionals can become a comparative advantage. Government must work with professional groups to ensure immediate change.

Post-secondary institutions need to be pressured to ensure that people with the potential to succeed can get access to Prior Learning Assessment Recognition (PLAR) programs. Also professional and other occupational associations need to be levered by government if necessary to have responsive Foreign Credential Recognition (FCR) processes. For example if a given association's profession is regulated by New Brunswick legislation, the government could give them a timetable for establishing an FCR process as a condition of keeping their legislated status.

These human resources issues will require a new way of thinking from governments, communities, businesses and labour. These groups need to work cooperatively to develop innovative responses to the impending labour shortage. This includes: aggressive recruiting projects; proactive human resources planning; more flexible employment practices and apprenticeship programs; reaching out to marginalized groups; and reconsidering mandatory retirement. Beyond all these changes, employers need to be prepared to pay higher wages across the full range of occupations and skills in order to attract the labour force they need.

Government training programs will need to be revisited to ensure they can address the labour market challenges the province will face. One example is the Labour Market Development Agreement, between the federal and provincial governments. Currently, funds from this agreement are earmarked for training programs for the unemployed. We need to widen the reach of government training programs to allow for training opportunities for both the unemployed and those already in the workforce who may be underemployed.

Education and Training

If New Brunswick's post-secondary education institutions are to educate and train people prepared for the world of work in the 21st century, we will need a public education system that teaches our children to learn and think for themselves. That will require a K-12 school system that recognizes that not all children learn in the same way. In particular, our high schools should highlight performance evaluation, give students choices between academic and industrial streams, advise them of the opportunities a career in the trades affords them and, above all, ensure our students graduate with essential literacy and numeracy skills.

Reading, writing and mathematics are skills those with an education take for granted. However, according to a 2003 study of adult literacy rates by the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), over half of New Brunswick adults do not possess these skills. Literacy is measured on a five-point scale, with level three representing a suitable minimum for coping with the demands of everyday life and work in a modern knowledge-based economy and society. It represents the skill level required for successful secondary school completion and college entry. The OECD study concluded 56 per cent of New Brunswickers over the age of 16 do not meet this standard. If our province is to achieve self-sufficiency, we must first make sure more of our citizens can achieve it in their own lives. Research from the C.D. Howe Institute suggests that investments in people with low levels of literacy, and in particular women, have greater payback than investments in physical infrastructure.

If our province is to achieve self-sufficiency, we must first make sure more of our citizens can achieve it in their own lives.

Once our students have graduated from high school, it is the role of New Brunswick's universities and community colleges to teach them how to think and analyze ideas and information. These are important skills in a world that is increasingly dependent on the flow of information and the use of technology. As we prepare for an impending labour shortage, the speed with which we teach could become our greatest asset. However, we must not devalue one academic discipline over another. Rather we should encourage our students to pursue excellence in their post-secondary endeavours, whether it is through trades, arts, sciences, business or professional faculties.

In its role of preparing people for the workforce, the post-secondary sector must figure out a way to educate more people and at a faster rate including increased use of the apprenticeship and co-op approaches. Focus should be put on graduation rates and the ability of graduates to fill positions in key sectors. The provincial government should consider funding incentives for faculties that meet the challenge of graduating students faster. In addition, the provincial government should work with publicly-funded universities and the New Brunswick Community College to encourage the creation of more integrated degree/diploma programs and training.

Strategic Infrastructure

It's all about moving people, products and information. In New Brunswick, strategic infrastructure includes: road, air, sea and rail access; power transmission and distribution lines; telecommunications infrastructure; wireless communications; and, tourism infrastructure.

Priorities include:

- Provincial highway system upgrades to connect New Brunswick to Central Canada and the northeastern United States.
- Direct access between northeastern New Brunswick and I-95 in Maine;
- Improvements to highways that connect rural areas with urban centres;
- Increased intermodal traffic at the ports of Saint John and Belledune and other investments in support of the Atlantic Gateway; and
- Access to broad-band wireless internet throughout the province.

In order for these infrastructure investments to make a rapid contribution to the self-sufficiency agenda, it is imperative that they be made as quickly as possible and not in a piecemeal fashion spread out over the next 20 years. These are transformational investments that must be in place soon to have the desired impact. This means working to get this infrastructure built and operational very quickly, which will require an investment of several hundred million dollars over the next few years.

Limited air access to and within the province has long been cited by New Brunswick business leaders as a significant disadvantage for business development. Air access will continue to be an issue. One way to promote greater competition and flight frequency to all of our airports would be to examine the benefits of further liberalization of Canadian rules regarding access by foreign air carriers, either through extending the U.S.-Canada Open Skies agreement or by negotiating additional bilateral agreements. It may also help to promote fly-and-drive tourism as a way to boost air traffic in and out of New Brunswick.

The Course of Action

As we stated in our first report, Part I: At the Crossroads, the population currently sits at about 748,400. To significantly expand our economic base and achieve self-sufficiency, New Brunswick's population must increase by over 100,000 in the next two decades. That's a net increase of roughly 5,000 people each year.

With a population of 850,000, New Brunswick should then have a labour force of 400,000 people. To achieve that, the province would have to exceed current job creation projections by 70,000 jobs.

Exports will drive job creation in three ways: through the expansion of existing companies, through the attraction of large, export-ready firms to New Brunswick and through the development of secondary industries that either serve or are the beneficiaries of these export-driven sectors.

We anticipate that over half of the new jobs will be created by the second option – big firms that move into New Brunswick and open plants or offices that employ a large number of people. Job growth within existing New Brunswick businesses will likely be steady but incremental. This will still be a significant number of jobs over the next 20 years, but not enough to hit the targets set by the task force.

As we work to increase exports, and through that, jobs, we must remember that all companies, whether they are new to the province or have deep roots here, must strive to increase productivity and competitiveness. These are the elements that dictate which companies will enjoy long-term success.

Although job growth is our aim, we must be prepared for some job losses, particularly in the resource sectors. This does not mean the importance of these traditional sectors to the New Brunswick economy is waning. Rather it is a reflection of a changing world economy, where commodities can be produced at a far cheaper rate in developing economies than here in North America. It is imperative that we respond to these challenges and support the evolution of these sectors in ways that will ensure they can remain competitive in the 21st century. The goal is to increase productivity and create high-paying jobs, even if there are fewer jobs overall in the industry. Naturally, transitional measures for affected workers will be required.

Environment

No other issue occupies the minds of Canadians quite like the environment. Lately, we have been particularly attuned to changes in the weather. The heavy rains in British Columbia, the melting ice in Nunavut and here, in New Brunswick, the slow start to winter are all topics of conversation. Canadians are thinking about our impact on climate change and what we can do about it. For governments and industry this means a change in focus, one that finds a balance between economic development and ecological sustainability.

New Brunswick should set for itself a goal to be a leader in sustainable development. This will require an integrated approach to resource planning, allocation and management. We must aim to make environmental considerations an integral part of our economic planning in a way that allows us to not only identify areas of potential economic growth but to also specify the parameters under which development will be environmentally acceptable in advance of specific project proposals. This can provide a framework of certainty for both investors and environmentalists.

The environment also opens up a new opportunity for New Brunswick. The energy sector requires the greatest level of management to achieve a proper balance between ecological sustainability and economic growth. Starting from the philosophy that the cheapest energy is the energy you don't use, energy conservation offers some of the greatest short term opportunities for New Brunswick. While we have great opportunities in the energy generation area, we cannot overlook the opportunities which exist in energy conservation.

Environmental Technologies

New Brunswick has a growing cluster of companies in the environmental remediation sector that are beginning to compete internationally, such as Jacques-Whitford, Dillon Consulting, Neil and Gunter Limited and the Research and Productivity Council (RPC). This sector includes technologies related to environmentally sustainable mining technologies, clean coal and ground water remediation. These companies have the potential to export their services to address growing environmental concerns in the emerging economies of the developing world such as China and India. While still small, this sector represents a significant opportunity for the creation of high-paying jobs in engineering and science.

This sector represents a significant opportunity for the creation of high-paying jobs in engineering and science.

Given the province's significant dependence on fossil fuels, it will also be incumbent on the government of New Brunswick to look at ways to increase carbon sequestration (carbon sinks), whether through natural or artificial means.

Finally, the New Brunswick government should promote the use of green energy technologies such as:

- low level energy production harnessing the energy from methane exhaust in landfill sites, on farms and elsewhere;
- wind, low volume tidal or hydro developments;
- biofuels from maize, potato, wood and fish waste; and
- energy efficient building materials.

Energy

New Brunswick is an energy centre, courtesy of Irving Oil's existing refinery in Saint John and, to a lesser extent, NB Power.

According to Industry Canada, in 2005 the Irving Oil refinery accounted for 57 per cent of New Brunswick's exports, far and away the largest exporter in the province. In comparison, seafood preparation and packaging, which is second on the list of top exports, represented six per cent of all exports in 2005. Cumulatively, energy sector exports were worth $6.2 billion in 2005, accounting for 58 per cent of New Brunswick's exports.

The epicentre of energy production in New Brunswick is the Saint John region. Currently there are five mega-projects either underway or proposed, including; the refurbishment of NB Power's Point Lepreau nuclear power plant, the addition of an international power transmission line between Saint John and the Maine border, the impending approval of the 145-kilometre Brunswick Pipeline to transport natural gas, the Canaport LNG (liquefied natural gas) facility and Irving Oil's proposed second refinery. The combined estimated value of these projects is $10 billion. We believe that this sector has the potential of creating thousands of high paying permanent jobs as well as a large number of construction jobs over the next decade.

New Brunswick is not blessed with vast energy resources such as the oil reserves in Alberta and Quebec's hydroelectric power. For New Brunswick's energy sector to continue to expand and lay claim to the role of regional energy leader, it must make the best use of its geographic advantages and, in particular, its proximity to the large market in the American northeast. The Port of Saint John is by far the most important ice-free deep water sea port north of Louisiana capable of receiving crude oil supertankers. And unlike Louisiana and the rest of the U.S. Gulf Coast, New Brunswick does not suffer the full weight of hurricanes and tropical storms. In addition, New Brunswick has a very robust electricity grid that is capable of handling growth. New Brunswick's track record is strong, our society recognizes energy benefits and our government is responsive to challenges and opportunities.

American demand for power is growing, just as the U.S. government is trying to reduce its country's dependence on foreign sources of oil, specifically from the Middle East. This presents an opportunity for New Brunswick and the province should concentrate on six key areas of energy development.

1. Electricity Transmission

In 2003 the National Energy Board approved NB Power's application to construct a 95-kilometre transmission line from Point Lepreau to the American border near Woodland, ME. Its purpose is to increase the transmission capacity between New Brunswick and Maine, which will enable both jurisdictions to buy and sell power into each other's markets. The transmission line will connect into the Maine power grid, thus providing NB Power with access to the much larger northeastern U.S. power market. Construction is expected to be completed in the fall of 2007.

Projects such as this, which will increase New Brunswick's transmission capacity by 350 kW, are critical if NB Power and other private power generators, are to increase their export capacity. Expanding the level of electricity exports from NB

Power's existing assets is a very low risk opportunity that needs to be maximized. The next step is to work with American power regulators and companies to encourage the expansion of transmission capacity within New England.

2. Crude Oil Refining

Irving Oil's existing refinery is the largest in Canada and its proposed second refinery will be the largest private sector investment in Atlantic Canada's history. Estimated at between $5 and $7 billion, the proposed refinery, known as Project Eider Rock, would create 5,000 construction jobs at its peak and 1,000 permanent jobs once operational. The company has filed its application for an environmental impact assessment and both government and company officials have said the new refinery will be subjected to stringent environmental controls. Irving Oil's impact on New Brunswick's economy can not be underestimated. For instance, the existing Saint John refinery has undergone improvements that have averaged a $200 million investment annually for the past decade. This is a significant investment that impacts not only the local Saint John economy but could reverberate through the province, particularly for businesses that can provide niche services and skilled workers. For these reasons, ongoing support for the proposed new refinery is critical.

3. LNG/Petrochemical Production

Canaport LNG, the new liquefied natural gas facility located in the Red Head area of Saint John, brings with it the opportunity to develop expanded power generation and petrochemical industries to the region. The arrival of LNG in New Brunswick also diversifies the province's supply of natural gas. Currently all of New Brunswick's natural gas comes from the Sable Offshore Energy Project in Nova Scotia. The petrochemical industry represents an area of growth and the government of New Brunswick should target it in its overall business development strategy. At the same time, the provincial government must establish a clear, effective and efficient regulatory system.

4. Nuclear Power

Point Lepreau is the only nuclear power plant in Atlantic Canada and one of five in Canada. Currently, Point Lepreau operates one reactor but it is not unusual for a plant to house more than one reactor. For instance, Ontario Power Generation has six reactors at its Pickering site and another four in Darlington. All these sites rely on CANDU technology from Atomic Energy of Canada Ltd. (AECL), a federal Crown corporation. AECL is developing a new generation of reactors, known as the Advanced CANDU Reactor (ACR), and the company wants its first customer to be a Canadian plant.

There is an opportunity here for New Brunswick. Finding a customer that will carry out the world's first feasibility study for the project is a major challenge for AECL. However, the jurisdiction which decides to lead has the opportunity to build its export economy. In exchange for undertaking the feasibility study, New Brunswick could, for example, require that New Brunswick become the global centre of excellence for either the retubing of all AECL reactors or the Advanced CANDU Reactor and that a new nuclear fuel fabrication facility be located in New Brunswick. Such an agreement would stimulate growth in the industrial and nuclear engineering sector, in particular University of New Brunswick's engineering faculty, and stimulate the creation of high-paying highly skilled jobs.

5. Clean-coal unit at Belledune

Coal is the most stable priced fossil fuel. Long term coal prices are less volatile than oil and natural gas and new scrubbing technology has lowered emissions. The infrastructure for a second unit in Belledune is already there but before proceeding, NB Power would need to address two key issues. First, it would need to complete a load stabilization study, to determine if a stable market for the power still exists. Second, it would need to address carbon dioxide emissions. In the case of the latter, NB Power and the government of New Brunswick should examine the possibility of constructing a second unit at Belldune based on innovative zero emission coal technology. The European Union has announced plans to move aggressively to develop this technology and in Canada, a New Brunswick company, Neil and Gunter Limited, has been selected as the primary project consultant for SaskPower's proposed near zero emission clean coal power plant which promises to be the world's first utility scale plant of its kind. The technology involves the capture of all combustion emissions including CO_2 which is in turn stored by an artificial carbon sequestration system.

6. Carbon Sequestration

Carbon sequestration is the removal of carbon dioxide from the atmosphere. There are two ways to do this: natural sequestration, which relies on forests, oceans and soil to naturally absorb carbon dioxide; and, artificial sequestration, which captures and stores carbon in appropriate geological structures such as declining oil fields, unminable coal streams or deep saline aquifers. Artificial sequestration technology is still in the early stages of development and will require an investment in research and development. New Brunswick has an opportunity to become a leader in this emerging technology sector as it relates to a second coal-fired unit in Belledune.

The energy sector offers the greatest opportunity for growth for engineering, fabrication and construction companies.

The energy sector offers the greatest opportunity for growth for engineering, fabrication and construction companies. Building local expertise around these major projects should be of central importance for New Brunswick firms. The province and private sector should adopt a philosophy of industrial benefits in its business development goals. For instance, local businesses should develop products or services which can be supplied to these major energy projects and then, having built up its experience in the field, market and export these products outside the province. In this regard, it will be important to identify early in the planning phase, which components of these projects offer such opportunities and to incorporate such considerations in the tendering process.

As pointed out in the section on Human Resources, managing the labour force challenges posed by these projects will have to be a priority. Depending on the phasing of the projects and the loss of trades people to retirement, the potential supply gap of skilled trades people could be as high as 10,000 people.

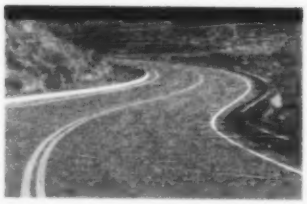

Manufacturing and Fabrication

New Brunswick goods are on the move. The value of shipments from the province's manufacturers rose to a record $15.1 billion in 2005, a seven per cent increase over 2004. That's greater than the national increase of 3.1 per cent. The manufacturing sector represents over 15 per cent of provincial GDP. However, during the same period the sector experienced a 14.3 per cent decline in employment. Job losses were reported in the food, paper, furniture, textile and petroleum and coal products industries; higher employment was reported in the wood products, fabricated metal and chemical industries. The metal fabricating sector will continue to have real potential as New Brunswick firms gear up to serve both provincial and Western Canadian energy projects.

Here again, improved productivity through investments in new equipment is key to growth. The government of New Brunswick should consider a preferential tax system that recognizes income reinvested in productivity-enhancing equipment or technologies. To encourage improvements to productivity, the provincial government should create a new program, overseen by the Research and productivity Council (RPC) and the Enterprise Network, which increases awareness of high-performance manufacturing, oftentimes referred to as lean manufacturing. The program's aim would be to make high-performance manufacturing standard practice within the sector. The overall goal of high-performance manufacturing is increased productivity, reduced waste, continuous improvements and increased competitiveness.

Forestry

New Brunswick is the second-most forest-dependent province in Canada, behind British Columbia. According to Industry Canada, direct forestry exports accounted for 16 per cent of New Brunswick's total exports in 2005. The sector is an important generator of wealth, representing about nine per cent of the province's gross domestic product in 2005. However, the industry is in flux. It is facing competition from lower-cost producers of commodities such as pulp and lower grades of paper (such as newsprint) and it is confronting challenges such as rising energy costs, a limited supply of raw materials and a buoyant Canadian dollar. Too many companies and too many communities are competing for the limited resource.

The forestry industry must undergo major restructuring if it is to prosper in New Brunswick. This is not unique to our province but rather is the story across North America as forestry companies are forced to rationalize production facilities to create economies of scale, upgrade old technology and change what they produce. Unfortunately, these changes will likely cause job losses in the industry, most likely at plants with older technology.

Because modern production technology requires higher production volumes to be used efficiently, the transition will be made easier by increasing the volume of wood that is available to mills. We believe that New Brunswick can and should increase the yield from its forests by 25 per cent by 2026. To justify the significant investments that will be required to successfully restructure and modernize the forestry industry to compete in the 21st century, the companies involved must have certainty with respect to the size of the wood supply that will be available. In order to meet its competitive challenges, forestry companies will require access to a wood supply greater than is currently projected to be available based on current

management practices. The forestry industry believes enhanced silviculture effort on Crown lands and a reduction of land set aside for conservation are two ways to address this issue.

Increasing intense silviculture efforts could as much as double timber yields on Crown land and bring it more in line with yields on the best managed private lands. However, in order to convince the private sector licensees to invest in silviculture, those investing in it must have a reasonable expectation that, subject to good performance on their part, they will have the opportunity to harvest the fruits of those investments in 40 years. The current tenure regime for licensees should be reviewed to provide greater certainty in this regard. The province currently spends approximately $40 million a year on the Crown silviculture program which is implemented by licensees. The alternative is to either accept lower levels of sustainable growth or to continue to heavily subsidize silviculture activities on Crown land.

The provincial government has an urgent challenge in resolving the debate between industry and community stakeholders surrounding the proper balance between conservation and timber values in forest management. In New Brunswick, approximately 30 per cent of the forest is set aside for conservation. This is high in comparison to other jurisdictions. The issue must be urgently addressed in order to provide the certainty the industry will need to make investment decisions. University of New Brunswick forestry researcher Thom Erdle is heading a special task force on the future of New Brunswick's forests. His report is expected towards the end of 2007.

The government of New Brunswick should insist that forestry companies use certified sustainable forest practices.

Included in its reform of forest land management and wood supply, the government of New Brunswick should insist that forestry companies use certified sustainable forest practices. In return for better management of forested land, the provincial government should consider reducing the amount of Crown land set aside for conservation to 20 per cent from the current 30 per cent. This would increase overall wood supply by up to 25 per cent in 20 years. These requirements should be applied to all forested land, not just Crown land. Currently 50 per cent of New Brunswick's forests are designated Crown land, 30 per cent are private woodlots and 20 per cent are industrial freehold.

New Brunswick should also consider high yield forest practices in the context of climate change. The federal government's Canadian Forest Service is exploring high yield forests as a way to increase production of fibre while at the same time meet Canada's climate change commitments through an increase in natural carbon sequestration. As explained above, forests naturally collect and store carbon, thus reducing greenhouse gas emissions. The Canadian Forest Service's Forest 2020 initiative is leading that study.

Sawmills will likely be among the hardest hit. There are 61 sawmills in New Brunswick. Sadly, market pressures will force some to close. This will impact the livelihoods of workers and the rural communities where most sawmills are located. The government should consider packages for workers that provide job transition training. Compensation should also be provided to mill owners who voluntarily relinquish their wood allocation. This allocation would then be used to create a larger wood allotment for the remaining forestry companies. This program will

require a high degree of sensitivity because of the role sawmills play in local, rural economies.

There is no doubt that this will cause upheaval. However, it would also increase wood supply for the remaining, albeit smaller number of players. With a greater supply of wood, these companies should then have more capital to invest in improving technology and, through it, productivity. This in turn, would lead to the production of a larger number of value-added products and higher wages for the skilled workers that will be required.

The New Brunswick government, like other provincial governments, is under great pressure to intervene, particularly to protect workers and the small, rural communities dependent on forestry jobs. We are empathetic towards those affected by changes in the forestry sector. However, we do not believe government should intervene to save these companies. The changes now underway are caused by a reordering of the forestry sector at a global level and there is little that any provincial government can do to stop it. Rather, the New Brunswick government should focus its efforts on helping the workers affected by the restructuring to adjust and communities to seize new opportunities that may or may not involve the forestry industry.

Just as the provincial government should not subsidize sawmills, nor should it offer direct assistance with energy costs. Rather, government should focus its – and industry's – attention on energy conservation efforts such as better use of off-peak power, the introduction of biomass energy and upgrades to equipment to improve energy efficiency. One area of interest is the use of forest biomass such as tree branches and sawmill shavings. The Government of New Brunswick is developing a forest biomass harvesting policy for Crown land, which will include allocation of the resource. In its policy, the government should consider giving forestry companies sole access to forest biomass to produce power.

Aquaculture

The aquaculture sector in New Brunswick has grown from a relatively unknown start-up industry valued at just $40,000 in 1979 to a major economic generator in rural coastal communities, with $230 million in farm gate value in 2005. Over 80 per cent of New Brunswick aquaculture is exported, mostly to the United States. To date, the Atlantic salmon farms in Charlotte County have formed the bulk of the industry, representing 95 per cent of the sector's value. However, shellfish aquaculture, concentrated along New Brunswick's eastern coast has experienced an impressive growth rate of 25 per cent over the past six years and has considerable potential for future growth.

There is much to be learned from the aquaculture industry in Charlotte County that can be used as a model for the development of the shellfish sector on the eastern shores of the province. Once considered a poor region of the province, Charlotte County now has income levels on par with the provincial average and aquaculture farms have been forced to recruit workers from outside the area to fill job openings. From 1986 to 2001, Charlotte County's employment grew by almost 24 per cent, on par with growth in the province's three southern urban centres. More importantly, the percentage of individuals enjoying year-round full-time employment increased by almost 27 per cent, the second highest rate of growth

in New Brunswick. It's estimated that, including support sectors, about one-quarter of Charlotte County's workforce depends on aquaculture and about three-quarters of that workforce is under the age of 45. Those support sectors include research and development in fish health and aquaculture equipment and technology.

Given these figures, it is obvious why Atlantic salmon aquaculture in Charlotte County is so often cited as an economic development success story for rural areas. However, now that the industry currently occupies most of the available inshore sites, there is not likely to be much further expansion. While the introduction of new species may be important from a market diversification point of view, with limited potential for site expansion it can only be done at the expense of reducing overall Atlantic salmon production in the area.

Over on the northeastern coast, shellfish harvesting has a long history and an interesting future. Oysters have been cultivated for over a century but until recently, shellfish cultivation was considered a cottage industry. That opinion is now changing courtesy of advances in production techniques. There is great optimism that shellfish aquaculture offers excellent opportunities for economic and community development in northeastern New Brunswick.

Currently there are 60 firms providing about 300 direct and indirect jobs to coastal communities. It deserves and requires the same level of attention that Charlotte County received as it developed its Atlantic salmon farms. And just as Charlotte County's aquaculture industry was encouraged by research and development, particularly at the University of New Brunswick Saint John and NBCC St. Andrews, so too has the shellfish industry been fostered by the development of local research at the Institut de recherche sur les zones côtières and the Université de Moncton campus in Shippagan.

The shellfish industry should be reinforced through greater support for research and financial assistance to entrepreneurs. There is also a need to establish a regulatory regime to guide the development of the industry in a transparent and reasonable manner so as to ensure environmental sustainability and avoid potential conflict with other uses of the marine environment.

Rapid growth of the aquaculture industry in New Brunswick has created its own set of challenges, such as the ongoing threat of disease, severe weather events and, from a trade perspective, the rising Canadian dollar. The federal and provincial governments are being asked by the industry to introduce programs such as crop insurance and disaster relief, similar to programs already in place for agriculture producers but tailored to the needs of the aquaculture sector.

Fisheries

Almost one-quarter of all Canadian jobs in the seafood processing sector are located in New Brunswick. The total value of commercial landings in 2005 was $195 million, 80 per cent of which was courtesy of lobster and snow crab. These landings, coupled with other unprocessed seafood imports from other jurisdictions, resulted in almost $650 million in exports (excluding aquaculture). Most landings in New Brunswick undergo some form of processing in the province.

As with most New Brunswick exports, the majority is destined for the United States and in particular New England. However, just as with the province's other export-dependent industries, this sector has been hard hit by the high Canadian dollar. On the labour side, worker shortages will become increasingly prevalent both on the boats and in the processing plants, as the labour market tightens with continued competition from high-paying jobs in other parts of New Brunswick and outside the province.

In fact, the industry already faces labour challenges in the southeast and southwest where full-time and year-round employment in call centres or the aquaculture sector are attracting employees from low-paying, seasonal seafood processing jobs. Global pressures on seafood processing are expected to force the sector to make even more significant changes over the next decade. Like the forestry industry, New Brunswick's seafood processing sector will need to improve performance through the production of higher-value goods.

The goal for both industry and government should be to double the income of fish processing plant workers.

The province's 2,649 boats provide almost 7,000 jobs, while the 129 licensed seafood processing plants provide a further 7,246 jobs with an annual payroll of $92 million. This means that the average fish plant worker makes $12,700 a year, well below the Canadian average income of $38,000. More over, while some workers make close to $20,000, some make as little as $7,000 per year. No one can be self-sufficient on that level of income. The goal for both industry and government should be to double the income of fish processing plant workers. However to accomplish that, the sector will have to rationalize and eliminate a significant number of jobs, particularly those with the lowest incomes.

This will cause short-term upheaval in coastal communities, particularly in the Acadian Peninsula. Gloucester County, which encompasses most of the peninsula, is home to most of the region's commercial fishing and seafood processing. Any government programs designed to assist the industry should be restricted to those companies that develop new technologies, purchase specialized equipment to address labour shortages or move toward value-added products.

Agriculture

The agriculture and agri-food sector is a major economic driver in New Brunswick. In 2005 it provided 13,000 direct jobs, more than $420 million in farm cash receipts, $350 million in agri-food exports, and $1.3 billion in food and beverage shipments. The sector has the highest level of value-added processing in Canada, with 80 per cent of primary products being further processed, and has an extensive network of export markets comprising more than 80 countries. The potato and dairy sectors produce the most farm cash receipts.

Since 1981, farm cash receipts in New Brunswick have more than doubled, but expenses have also increased. During the same period, the number of farms has decreased by 25 per cent, pointing to a trend of consolidation and the creation of larger agri-businesses. As agricultural operations have grown larger and more capital intensive, operators are finding it increasingly difficult to compete with non-agricultural sectors that offer higher wages.

Where rural areas in New Brunswick have continued to embrace the agriculture and agri-food sector, and the economic opportunities that it affords, they have benefited immensely. Census data show that Kings and Carleton counties ranked one and two for average earnings, amongst these rural counties, and also had the lowest unemployment rates – about four per cent below the provincial average. In short, strong economies driven by large agriculture clusters has helped these rural counties achieve economic results bettered only by New Brunswick's three major urban centres.

Agriculture clusters such as the potato belt in Carleton and Victoria counties and the dairy sector in Kings County are well positioned to contribute to the self-sufficiency agenda through continued and enhanced economic growth in rural New Brunswick. This will happen thanks to the already established processing plants to support the farms and well-developed export markets.

There are also sector-specific issues facing specific crops. Blueberries are experiencing a growth in worldwide demand, but the ability to increase yields in New Brunswick is constrained because of limited availability of suitable new land. Other, smaller sectors such as apples, grain, vegetables, and organic foods often do not have the economies of scale necessary to develop new products, explore new markets, or invest in capital upgrades in order to compete with much larger counterparts in other jurisdictions.

Trade liberalization through the World Trade Organization (WTO) poses a threat to the supply-managed dairy and poultry sectors. The poultry sector has the additional challenge of dealing with the fallout from disease threats such as Avian Influenza. The impacts of such a threat can be severe, as the cattle industry continues to struggle with low prices and declining producers three years after the first case of Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE). Pork producers are also seeing declining volumes as prices fall, costs rise and they face the additional constraint of competing against government subsidized pork operations in Nova Scotia and PEI.

Mining

New Brunswick is a major Canadian producer of lead, zinc, silver, potash, peat, antimony, bismuth and cadmium. Other locally produced minerals include copper, salt, limestone, coal, marl and silica. In 2005, the overall value of mineral production was about $874.9 million, a 12.4 per cent increase over the previous year. Employment in the mining and oil and gas extraction industry rose to 3,800 in 2005, a year-over-year increase of approximately 300 jobs. The sector represents slightly more than one per cent of provincial GDP.

Mining has had an important role to play in our economy. Unfortunately, reserves attached to existing mines are almost depleted. The process of discovering new mines is a high risk endeavour and one which requires time. While the province should consider a regulatory and tax environment that is favourable to exploration, mining will remain a high risk initiative and it will have limited impact on economic growth over the next decade. However, thinking beyond 2015, the potential rewards of an aggressive regime that favours exploration warrant the risk. The area that holds the most promise is the potential for gas and oil shale in the southeast, particularly around Sussex.

Local Entrepreneurs

Supporting entrepreneurship and new business start-ups has been an important element of the government of New Brunswick's business development strategy but experience has shown us this is a slow process with varying results. In general, new start-ups are risky with many failing in the first few months or years of existence. Even when these start-ups are successful they are oftentimes attracted away to other jurisdictions or are bought by larger firms that then close local operations.

While it is important to continue to encourage the development of small businesses, the government of New Brunswick should focus its attention on export-oriented enterprises. Access to capital will continue to be a significant barrier to the success of new start-ups. Seed capital tends to be the first obstacle. But the real challenge in terms of access to capital is the so-called "valley of death". This is the point in a company's development when it has proven markets but lacks the oftentimes significant amount of working capital needed to mount the aggressive marketing campaign and production rollout required to grow fast enough to get ahead of existing competitors and establish market credibility. While issues related to access to capital are most acute in the case of growing new start-ups, they also represent an impediment to improving the productivity and growth of existing businesses and therefore must be addressed in that context as well. Filling this gap will not be easy and direct provision of this type of financing by government is often the only solution.

The government of New Brunswick should focus its attention on export-oriented enterprises.

Customer Contact Centres

Over the past decade, 20,000 call centre jobs were created in New Brunswick and creating 15,000 new higher end jobs of this kind over the next 15 years is a reasonable target. The pattern of growth in the provincial call centre industry is evolving. Increasingly, call centre companies that opened their first offices in the province's cities are now looking at smaller centres throughout the province as places to establish satellite operations. For instance, Virtual Agent Services has specifically targeted rural areas as its preferred location. This trend can be expected to continue and be a source of new employment in rural New Brunswick.

The pattern of growth in the provincial call centre industry is evolving.

The potential for attracting call centre jobs to New Brunswick remains very high. Large corporations, in order to maximize efficiencies, are breaking down all their operations, such as customer service, into specialized, autonomous groups. These large corporations want to set up these offices in the most efficient location for their overall operations. The last few years has seen intense competition in the customer contact service sector from new players such as India for these offices and the jobs that accompany them. However, the need to interact with other locations in similar time zones, to easily travel to these offices and the increased desire for security means that there are still ample opportunities, as Nova Scotia has proven, in North America. These location and security requirements are particularly important to the finance and insurance industries.

Since the arrival of the first call centres in New Brunswick over two decades ago, the government's business attraction strategy for this sector has sought to focus on an increasing number of jobs that required skilled workers. This has included targeting niche services in which New Brunswick can distinguish itself vis-à-vis other competing jurisdictions. This will need to be the primary objective for any future call centre attraction strategy in the face of increasing labour shortages, which will intensify competition for workers and in turn, demand for higher wages. To prepare people for these jobs and to increase the available workforce, substantial investments will need to be made in New Brunswick's community colleges, universities and private training centres.

Information and Communication Technology

The Information and Communication Technology (ICT) sector is once again experiencing growth following a slowdown that was precipitated by the dot-com bust of the late 1990s. Despite increased international competition, New Brunswick remains very competitive and innovative in this field. Many of the companies that weathered the dot-com bust are now leaders in their respective market niches.

In 2005, employment in the information technology and communication sector averaged 48,600 jobs. This group accounts for almost nine per cent of New Brunswick's GDP. Average weekly earnings for this sector range from $330 for business support services to $1,065 for computer systems design and related services. While initial job creation strategies focussed on entry level positions, as this sector has expanded and matured, the job opportunities have followed suit. By 2026, employment in this sector should expand by 20 to 30 percent.

To foster strong growth in the IT sector and to increase export potential, the New Brunswick government should:

1. Act as the "first user" to encourage new product and service development
This demands that the province play the role of risk-taker in order to encourage the development of new technologies and, just as important, to open the door to the marketplace for local companies. Buying new technologies is a higher risk proposition than buying established solutions – the risk is not only that the technology might fail, but also that the time required to perfect the product will add costs and further strains on the civil service. It also requires a willingness from the public – or more specifically taxpayers – to accept a certain degree of risk and potential for failure of this public investment. What the government must not do is become the developer of the technology. This is best left to the private sector.

2. Provide both seed and working capital assistance to export-focussed New Brunswick-based firms
An active government-run financing program is a necessity for the ICT sector because while its intellectual assets – the ideas and innovations developed by workers – may increase at a greater rate than the physical assets of resource-dependent sectors, banks and other private sector lenders are sometimes hesitant to invest in the world of ideas. Conventional lenders prefer to invest money in hard assets such as manufacturing and processing plants. Relying on outside venture capital firms carries its own risk because these venture capitalists will not be as accepting of developing ICT technologies in New Brunswick, far from the country's major technology clusters found in central Canada. If we want to nurture a homegrown ICT sector, we will have to be willing to put our own money on the table.

3. Target outside companies that are able to take advantage of the existing IT knowledge and infrastructure housed in our universities and at the National Research Council's Institute for Information Technology in Fredericton
The National Research Council is a federal agency that operates 20 facilities across Canada. Its purpose is to conduct research, on its own and in collaboration with local experts, on areas of potential development and commercialization. A few years ago the NRC relocated the main office of its Institute for Information Technology to Fredericton, on the UNB campus. It also has a laboratory in Moncton and it maintains a broadband network linking into the NBCC campus in Miramichi.

The Institute for Information Technology is an important addition to New Brunswick's ICT sector and the government of New Brunswick should establish a team to collaborate with its ICT team to attract new outside investment.

Developing ICT will mean forging new relationships with the three national wireless carriers – Bell Canada, Telus and Rogers. Throughout, the government of New Brunswick will need to be cognizant of regional differences. While the market should provide sufficient incentive for the big wireless players to ensure the three largest cities have comparable service to Central Canada, the more difficult challenges faced in rural areas will see other companies like Barrett XPLORE address the market.

Tourism

People are increasingly on the move for both work and play. This affords New Brunswick the opportunity for growth in the traditionally strong tourism sector. In 2005, tourism spending in New Brunswick held at $1.2 billion and continued to provide a significant number of full-time as well as part-time and seasonal jobs, particularly for young people. According to the World Tourism Organization, tourism is the fastest growing economic sector in the areas of job creation and foreign exchange earnings, which are the products and services sold between countries. With the proper investments, tourism should be able to grow on average by five per cent a year and double its revenues within 15 years.

According to the World Tourism Organization, tourism is the fastest growing economic sector in the areas of job creation and foreign exchange earnings.

Recently there has been an important shift in industry trends, specifically the changing nature of travel for different age groups. For instance, while baby boomers are looking for high-end experiences, the under-40 set prefer shorter, more engaging trips.

The following critical realities must guide the province of New Brunswick's tourism development strategies. Building up this infrastructure will require an investment of up to $100 million and it must be built quickly if it is to have any impact. Some $70 million of this money will be required to upgrade the tourism infrastructure in northern New Brunswick.

- Renovate and refresh existing, high-volume and high-end tourist attractions and destinations that deliver premier experiences. It is at the high-end of the tourism experience where the industry is growing the fastest and New Brunswick must focus its effort on those products and destinations that can sustain the highest salaries.
- Further development of New Brunswick's beaches, the Fundy experience and heritage sites.
- Develop more destination points and high-end all-season tourism sites in northern New Brunswick as outlined in the recently developed tourism strategy for the region.
- Develop a powerful and innovative marketing campaign for major markets that establishes a reputation for delivering a high-quality tourism experience. The three largest potential markets, in order of importance, are; the other Maritime provinces, Quebec, and Ontario.
- A targeted marketing campaign aimed at secondary markets in the U.S., Western Canada, Europe and Asia that is geared towards higher socio-economic travellers.

Health

Opportunities for business and export development in this sector hinge on the government of New Brunswick's overall vision and long-term plan for public health care services. Only when this vision is established can we define the potential for the creation of vibrant health industries sector. New Brunswick has already established itself as a leader in the development and delivery of electronic health services and home care, the latter through its Extra-Mural Program.

Our goal over the next 10 to 15 years should be to build an enhanced 'super' Extra-Mural Program with the objective to deliver as many services as possible to patients in their own homes. New Brunswick, as a leader in extra-mural care, should apply the lessons learned to increase the level of home care by maximizing the use of electronic delivery of clinical and information services. To deliver services directly to the home, electronic delivery/e-health is essential. The Department of Health estimates that an investment of $400 million would be required to build such an e-health system but, once in operation, it would save $80 million annually.

New Brunswick has already established itself as a leader in the development and delivery of electronic health services and home care, the latter through its Extra-Mural Program.

The current state of electronic infrastructure in our health and hospital system is analogous to that which existed in various government departments prior to the creation of Service New Brunswick (SNB). Before SNB, individual departments had their own software, own computers, own staff, and own plan. It was not until all these infrastructures were given over to a central delivery agency that an integrated plan could emerge. Two absolutely essential starting points for developing an e-health strategy are the system integration of all the individual IT infrastructures from each health authority and from within the department itself and the selection of a financing model that will allow the province to realize the full benefits of business integration.

Just like any investment, building such a system requires an investment upfront when funds are always limited with the benefits flowing later. The model created by Nav Canada may be appropriate in the case of the electronic infrastructure. To finance the upgrading of the air traffic control system in Canada, the Government of Canada allowed for the creation of a not-for-profit corporation. This corporation then borrowed money from the bond market to invest in new technology; it went to the bond market rather than the equity market to retain control. The corporation is administered by a board of directors which includes representatives from the airlines, employee bargaining agents, business and general aviation, and the federal government.

This model is important for a number of reasons. First, it would enable the establishment of an integrated electronic infrastructure needed to support clinical services. Second, it is a not-for-profit corporation rather than a for-profit health organization. Third, such a not-for-profit corporation can create a service model and a service niche which can be exported to other jurisdictions creating long-term, high quality export jobs.

The Atlantic Blue Cross in Moncton is an example of a successful business development model to follow. Blue Cross is a not-for-profit organization providing services to the health care sector, not only in New Brunswick, its home base, but throughout many parts of Canada creating some 800 well paying, export-oriented jobs. By becoming a leader in e-health, New Brunswick can create a very significant industry with significant export potential and thousands of high paying jobs.

Smart Government

The efficient and cost effective delivery of government services can have a significant role to play in the drive to self-sufficiency. Moreover, the development of technologies and systems to achieve it can establish the province as a world leader in this field.

Smart government refers to the use of information and communications technologies to improve transparency, efficiency and accessibility; transparency with respect to the spectrum of products and services provided by government, efficiency with respect to the processes and procedures that support product and service delivery, and convenience of access to those products and services. It's not just about saving money – it's also about providing better service.

New Brunswick has actually been quite a creative pioneer in the field of service delivery. In the 1980's, the Extra-Mural Program was born; tele-health and Service New Brunswick were launched in the 1990's; and, more recently, high school students have access to a growing number of online courses.

Service New Brunswick was created to transform the citizen and business relationship with government. Customers are able to access this system via multiple channels (regular mail, e-mail, phone, and over the counter), from a single office, or, more importantly, from their own home. Today Service New Brunswick undertakes 5 million transactions a year in 37 service centres, through its call centre and increasingly through SNB Online.

New Brunswick has actually been quite a creative pioneer in the field of service delivery.

The government of New Brunswick should extend the lessons learned from the Service New Brunswick experience to a much wider range of government services.

This could include:

- Implementing a fines management system for government;
- Introducing both a single window for all building permits and a licensing and permitting solution across all government departments;
- Offering Office of the Rentalsman services through SNB;
- Helping to bridge the information gap between the education system and parents;
- Creating a new single window for all business services; and,
- Offering scheduling services for the Extra Mural Health System and other health services.

With respect to education, one of the challenges for any educational system is how to systematically engage parents in the education process. The education system has a plethora of support systems – guidance counselling, clubs, sports activities, special referral services, etc. Unfortunately for parents, information on all of these things is not always organized into an integrated system providing ease of access to students, parents and teachers. An opportunity exists to apply the single window model to provide open access to all concerned.

Another tool for facilitating parent engagement is the school web site, or blog, on which teachers are able to post information for students and parents. E-mail is also used to keep parents apprised of their students' performance on tests. There is room for expanding the use of these tools across all schools in all districts.

Research and Development Clusters

A key focus of economic development policy in both Canada and New Brunswick over the past decade has been to stimulate research and development (R&D). Programs were put in place at both the national and provincial levels that led to an increase in the level of R&D conducted in universities and other institutions in the province. However, there is a growing debate as to whether increased R&D can translate into direct development of the economy.

New Brunswick's R&D infrastructure is relatively small and scattered compared to what exists, even in other Atlantic Canadian provinces. Basic research is, for the most part, conducted in universities. Small and medium-size companies, which comprise the bulk of New Brunswick's business sector, find it financially challenging to undertake their own research, invest in university research, or even to exploit the work undertaken by research institutions.

To yield any significant economic benefit to the province over the next 15 years, New Brunswick should focus on a handful of areas in which it already specializes. To do this the province will need to develop a critical mass of knowledge and expertise in the sectors that offer us the greatest potential to compete on national and international stages. Areas to consider include; software, forestry, nuclear power, potatoes and cancer research.

These research and development clusters will create a relatively small number of well-paying jobs. In fact, unless properly harnessed and utilized, this research could be used to the benefit of corporations and jurisdictions outside New Brunswick. To avoid this, the government of New Brunswick should market these research clusters as potential partners for large firms considering relocating to the province. Research institutions can in effect, create "rolodexes of privileged targets" and thereby play a role in providing significant opportunities to attract a large number of jobs, but only if the business attraction function of the government is effective.

That is the role R&D should play in the development of the New Brunswick economy. There is a second role that must not be forgotten or overlooked: the need to encourage pure research to enhance the reputation of our universities and to assist in the attraction of talented faculty and students.

The Importance of the Atlantic Gateway

The emergence of China, India and other Asian countries as the economic powerhouses of the 21st century is fundamentally changing international trade flows. This has the potential to reposition Atlantic Canada with respect to international commerce in ways that haven't been seen since the days of the clipper ships. A bottleneck has already developed regarding the capacity of ports on both the east and west coasts of North America to handle the growing volume of traffic being generated on three important trade networks – the north-south NAFTA network, the European Union-NAFTA network and the Suez Express networks (from South and East Asia via the Suez Canal). This will be further aggravated by the entry of post-Panamax ships which, because of their size, are limited in terms of the number of ports that can accommodate them.

Atlantic Canada is ideally positioned to develop the multimodal transportation infrastructure required to become a major player in alleviating the current congestion. While ports in Nova Scotia are best positioned to become the entry point for post-Panamax ships to the region, New Brunswick is well positioned to take advantage of the opportunities presented by facilitating the flow of the traffic through the province. This could include the development of multi-modal inland ports such as that being proposed for Dieppe or short-sea shipping possibilities for provincial ports.

If the full potential of the Atlantic Gateway for New Brunswick is to be achieved, a concerted effort will have to be made to identify and eliminate barriers to the flow of container traffic through the province and on to destinations in Central Canada, the NAFTA corridor and the eastern seaboard of the U.S. This includes the streamlining of regulations such as the hodgepodge of regulatory regimes currently in place to govern truck transportation across jurisdictions in the Maritimes, Quebec, Ontario and New England which create inefficiency for the trucking industry. For example, in New Brunswick the weight restriction on major highways is 100,000 tons. In Maine it is 80,000 tons on Interstate 95 above Portland. Working to achieve a 100,000 ton harmonized weight standard could improve the efficiency of the regions trucking industry.

These are complex issues and individual provinces and states will never achieve a common standard working on their own. At a minimum, this should be considered a priority issue for the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. There is also a need for close collaboration with the Canadian and American governments to ensure the free flow of goods across the border and to ensure that investments are made in key highway and border infrastructure. Of particular interest is the proposal for the Can-Am east/west corridor between Bangor, ME and Waterville, NY which would give New Brunswick a direct four-lane highway connection to the so-called NAFTA corridor that stretches from Mexico to Central Canada.

A Final Thought

In the first phase of the Task Force's work we described a number of stark realities facing New Brunswick as we mobilize for the mission ahead: self-sufficiency by 2026. In this, the second phase of our work, we have presented some more detailed analysis of more specific opportunities and challenges that will have to be addressed if we are to achieve the kind of transformational change that we are seeking.

There exist some exciting new areas in which the province can position itself to win if we move aggressively and provide the right incentives. While our traditional resource sectors will remain important generators of wealth and employment we will need to invest in productivity enhancing measures to ensure they will remain competitive in the 21st century. Despite our best efforts to maximize the potential of these sectors, they, unfortunately, are not going to yield the level of expansionary opportunity that we need to create new employment and expand the economy. The truth is that, in order to remain competitive, we should expect improvements in productivity that actually allow the number of jobs in these sectors to decline over time. For some, this will indeed be a hard pill to swallow.

But we as New Brunswickers must be prepared for change and lamenting it will not stop it. The sooner we get at it, the better.

We have to make the investments in strategic infrastructure that are critical to economic growth. We have to stop talking about people leaving the province, and do something about it – and, we have to take aggressive measures to both bring back those who have left and to attract new immigrants. We also have to do a much better job of making sure that our people have access to the education and training they need to be employed to their fullest potential.

The bottom line is: we need more people, and, we need more people to be employed in high paying jobs. Thus, our employment creation efforts have to be extremely focused in terms of size, sector and markets. We need to focus our business attraction efforts on large, well-established firms with the capacity and inclination to invest in new technologies as they come along, provide training opportunities for their employees, and to pay competitive wages and salaries.

Le Rapport sur la réalité du Nouveau-Brunswick

VOL. 2 : LA ROUTE DES EXPORTATIONS

Groupe de travail sur l'autosuffisance

Nouveau Brunswick

Le Rapport sur la réalité du Nouveau-Brunswick

VOL. 2 : LA ROUTE DES EXPORTATIONS

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AUTOSUFFISANCE

Le Nouveau-Brunswick se trouve à la croisée des chemins.

Notre croissance démographique est stagnante, nos secteurs d'affaires sont affligés de pénuries de main d'œuvre qui seront de plus en plus sévères et les recettes de la province diminuent.

Il est de plus en plus difficile pour le gouvernement provincial de fournir les services publics auxquels les citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick ont droit.

Ce qui veut dire que les citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick doivent réexaminer la façon dont la province fonctionne.

Nous devons trouver une nouvelle orientation pour le Nouveau-Brunswick.

Le Groupe de travail sur l'autosuffisance a été formé pour offrir ses perspectives sur les réalités actuelles affrontant le Nouveau-Brunswick et pour informer les Néo-brunswickois et Néo-brunswickoises des enjeux plus fondamentaux affectant la capacité de croissance de la province.

Le premier document que nous avons émis, Vol. 1 : À la croisée des chemins, élaborait les principaux enjeux affrontant le Nouveau-Brunswick, tels que le développement de la main d'œuvre, la productivité, le rythme de la croissance économique et les tensions qui existent entre les communautés urbaines et rurales.

Nous avons également dévoilé sept réalités qui selon nous, sont des démarches spécifiques que le Nouveau-Brunswick doit suivre afin d'atteindre l'autosuffisance avant 2026.

Voici les réalités que nous avons identifiées :

Réalité no 1 :
Augmenter notre population totale ainsi que notre population active et freiner le déclin démographique.

Réalité no 2 :
Accueillir des transformations d'envergure. Les demi-mesures ne sont pas efficaces. Il est essentiel de miser sur les possibilités susceptibles de produire des changements de l'envergure nécessaire.

Réalité no 3 :
Redoubler la productivité en trouvant l'emploi idéal pour chaque personne et en lui offrant les bons outils.

Réalité no 4 :
Affirmer les liens entre les communautés urbaines et rurales du Nouveau-Brunswick avec des investissements en de grands projets d'infrastructure.

Réalité no 5 :
Faire croître les exportations qui constituent l'engin de la croissance économique globale. C'est ce qui créera la prospérité.

Réalité no 6 :
Pousser l'expansion rapide et vigoureuse de nos entreprises.

Réalité no 7 :
Les leaders à tous les niveaux de la société du Nouveau-Brunswick doivent prendre l'initiative.

Dans ce deuxième rapport, nous avons défini 16 secteurs de l'économie du Nouveau-Brunswick. Nous examinons chaque secteur à travers l'optique des sept réalités et nous évaluons les défis et les possibilités affectant chaque secteur au cours des années à venir.

Nous vous invitons cordialement à participer à ce dialogue, sur notre site Web au www.gnb.ca/2026.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Gilles Lepage

Francis McGuire

Février 2007

Le défi

Le Nouveau-Brunswick a été érigé sur le commerce.

Dès le début, il y avait un va et vient continuel au Nouveau-Brunswick pour le commerce et l'échange de marchandises. Des réseaux de commerce bien établis existaient entre les peuples Mi'kmaq et Malécite et d'autres nations autochtones à l'intérieur des terres, dans les régions que nous appelons aujourd'hui Québec et Nouvelle-Angleterre.

Les premiers Européens à voyager ici sont venus pour le commerce et ils sont restés pour les produits de la mer et de la terre qu'ils pouvaient échanger. En effet, l'économie du Nouveau-Brunswick a longtemps été basée sur les pêches et les forêts. Nous vendions les matières premières, et plus récemment, nous avons développé des entreprises qui vendent des services de soutien à ce secteur primaire.

Selon Statistique Canada, les exportations représentaient 45 pourcent du produit intérieur brut (PIB) du Nouveau-Brunswick en 2005. Ce chiffre, qui a doublé dans les 20 dernières années, indique clairement que les entreprises du Nouveau-Brunswick ont poursuit des marchés à l'extérieur de la province.

Les exportations ont alimenté l'économie du Nouveau-Brunswick dans le passé et ce sont les exportations qui accéléreront sa croissance.

C'est d'autant plus vrai pour une entreprise en particulier : Irving Oil. Les exportations de produits de pétrole représentent un peu plus que 50 pourcent des exportations totales du Nouveau-Brunswick en 2005. Suivent le bois de sciage, le papier fin, l'électricité et les homards congelés.

De même qu'un seul produit – le pétrole – domine le portefeuille du commerce, le Nouveau-Brunswick n'a qu'un seul partenaire commercial de choix – les Etats-Unis. Près de 91 pourcent des exportations du Nouveau-Brunswick ont abouti aux Etats-Unis en 2005 et 75 pourcent de ce commerce américain était destiné à la Nouvelle-Angleterre.

Les exportations ont alimenté l'économie du Nouveau-Brunswick dans le passé et ce sont les exportations qui accéléreront sa croissance. Pour atteindre l'autosuffisance, la province doit encourager la croissance et l'évolution de ses industries robustes, traditionnelles et basées sur les exportations, tout en développant de nouvelles entreprises commerciales. Ces échanges seront toujours dominés par les exportations vers les Etats-Unis, mais les entreprises du Nouveau-Brunswick doivent également poursuivre d'autres marchés.

À mesure que les exportations augmentent, les emplois augmenteront aussi, que ce soit pour de nouvelles entreprises ou l'expansion d'entreprises existantes. C'est d'autant plus important parce que pour atteindre l'autosuffisance avant 2026, il est essentiel de hausser notre population totale et notre population active.

Les enjeux

Ressources humaines

C'est un fait bien connu que le Canada éprouve actuellement une pénurie de main d'œuvre qualifiée. Que ce soit le projet de construction imposant pour les Jeux Olympiques à Vancouver, le développement soutenu de l'exploitation des sables bitumineux au nord de l'Alberta, la croissance résidentielle et commerciale en Ontario ou les travaux de modification en cours à la centrale nucléaire de Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick, tout le monde est à la recherche d'ouvriers qualifiés.

L'avantage est aux travailleurs et les salaires élevés et conditions stables des projets de taille attirent les ouvriers. Les employeurs du Nouveau-Brunswick savent que l'heure est venue de tenter d'attirer les travailleurs ici, particulièrement dans la région de Saint John où des milliers de travailleurs seront nécessaires dans les cinq ans à venir afin d'accomplir tous les projets annoncés et potentiels.

Le Ministère de l'éducation postsecondaire, de la formation et du travail prévoit que les entreprises du Nouveau-Brunswick pourraient employer environ 42 000 ouvriers qualifiés dans les dix ans à venir. À compter de 2006, toutefois, seulement 31 500 ouvriers qualifiés travaillaient dans la province. Le problème est amplifié par l'âge de ces travailleurs. Selon le ministère, près de 6 900 de ces travailleurs pourraient atteindre l'âge de la retraite dans les prochains dix ans. En somme, le Nouveau-Brunswick devra augmenter sa main d'œuvre d'environ 40 pourcent avant 2017.

Nous n'accomplirons cette tâche qu'avec de nouvelles idées et de nouveaux programmes. En plus de renouveler les programmes de formation post-secondaire, les entreprises et le gouvernement du Nouveau-Brunswick devront travailler de concert pour ajouter à la population active. Une façon d'y arriver serait de hausser le taux de participation des groupes traditionnellement sous-représentés dans l'économie du Nouveau-Brunswick.

La participation des peuples autochtones sera essentielle. Les adultes des nations Mi'kmaq et Malécite sont constamment sous-représentés dans la population active et l'incidence de faibles revenus parmi les autochtones est deux fois plus élevé que pour la population non-autochtone. Les taux de naissance chez les autochtones sont trois fois la moyenne nationale, ce qui veut dire qu'à mesure que la population du Nouveau-Brunswick vieillie, la réserve des jeunes autochtones d'âge à travailler sera de plus en plus importante. Quoique les taux de diplômés des niveaux secondaires et postsecondaires sont toujours plus faibles chez les autochtones, les niveaux d'éducation chez ce groupe se sont sensiblement améliorés au cours des derniers dix ans. De plus en plus de jeunes femmes et hommes autochtones finissent leurs cours postsecondaires. Les programmes de formation et les possibilités d'emplois ne seront pas suffisants pour renverser cette tendance toutefois. Il faudra trouver des solutions à des problèmes tels que les obstacles culturels et autres qui entravent leur participation au marché du travail. La collaboration du gouvernement provincial et des chefs autochtones sera fondamentale.

Il y a aussi le défi d'attirer et de conserver des immigrants. Le Nouveau-Brunswick n'a que très peu de succès dans ces domaines. La nature humaine nous porte à rechercher ce qui nous semble familier et accueillant. C'est pourquoi les grandes villes, avec leurs populations ethniques élevées, ont tendance à attirer les plus grands nombres d'immigrants au Canada. Une seule ville au Canada atlantique possède ces critères – Halifax. Au Nouveau-Brunswick, il nous importe de mettre en place une stratégie détaillée de peuplement afin d'aider les immigrants à bien s'implanter dans la communauté. Le « Multicultural Association of Carleton County » et le Carrefour d'immigration rurale à St Léonard sont des organismes communautaires qui reconnaissent l'importance des

possibilités que les immigrants présentent. Les gouvernements fédéral et provincial jouent un rôle critique au niveau du financement et de l'accès aux services d'implantation, y compris la formation linguistique et le soutien culturel. Durant les années 1970, par exemple, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a subventionné la construction de centres culturels francophones dans des communautés anglophones.

Le Nouveau-Brunswick accueillera tous ceux qui désirent vivre ici, mais la stratégie de recrutement du gouvernement devrait cibler certains pays. Le gouvernement pourrait alors développer ses programmes culturels et de soutien en fonction des ethnies choisies avec le but de pouvoir offrir suffisamment de soutien culturel pour encourager plus d'immigrants à rester.

Lorsque les immigrants arrivent, le Nouveau-Brunswick doit agir rapidement pour accepter leurs compétences. La rapidité avec laquelle nous vérifions et certifions les acquis des professionnels immigrants serait un avantage comparatif. Le gouvernement doit collaborer avec les associations professionnelles pour accomplir ces changements.

Nous devons convaincre les organismes d'Évaluation et de reconnaissance des acquis (ÉRA) afin d'assurer que les gens qui pourraient réussir puissent avoir accès aux programmes. Le gouvernement devra exercer de la pression sur d'autres associations professionnelles afin d'accélérer le processus de la Reconnaissance des diplômes étrangers (RDE). Dans le cas des organismes régis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le gouvernement pourrait établir des délais pour la création de processus RDE, faute de quoi les organismes perdraient leurs avantages prévus par la législation.

De nouvelles façons de concevoir ces enjeux de ressources humaines sont nécessaires de la part des gouvernements, des communautés et des entreprises. Ces trois groupes doivent travailler ensemble pour développer de nouvelles solutions à la pénurie de main d'œuvre imminente. Ces solutions comprennent des programmes de recrutement accélérés, des stratégies de ressources humaines proactives, des pratiques d'emplois plus flexibles, la communication avec les secteurs défavorisés et la réévaluation de la retraite obligatoire. En plus de tous ces changements, les employeurs doivent être prêts à payer des salaires plus élevés à travers toute la gamme d'emplois et de compétences afin d'attirer la main d'œuvre nécessaire.

L'Entente sur le développement du marché du travail entre les gouvernements provinciaux et fédéral est un autre programme gouvernemental à réexaminer. À l'heure actuelle, les fonds provenant de ce programme servent à financer des programmes de formation pour les chômeurs. Ces programmes pourraient servir à créer des possibilités de formation aux sous-employés et aux chômeurs.

Enseignement et formation

Si les établissements d'enseignement post-secondaires du Nouveau-Brunswick sont pour instruire et former des gens qui sont préparés pour le marché du travail du 21e siècle, il nous faut un système d'enseignement public qui préparera nos enfants à apprendre et à penser indépendamment. Cela veut donc dire des écoles des niveaux de la maternelle à la 12e année dans lesquelles les enseignants reconnaissent que les enfants n'apprennent pas tous de la même façon. Nos écoles secondaires devraient souligner l'évaluation du rendement, permettre aux étudiants de choisir une voie académique ou industrielle, conseiller les étudiants sur les avantages d'une carrière comme ouvrier ou ouvrière qualifiée, et avant tout, assurer que tous nos diplômés finissent leurs cours avec les capacités essentielles de lecture, d'écriture et de mathématiques.

Ces capacités de lecture, d'écriture et de mathématiques sont précisément celles que la plupart d'entre nous prenons pour acquis. Selon une enquête effectuée en 2003 sur les taux d'alphabétisme par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), plus de la moitié des adultes au Nouveau-Brunswick ne possèdent pas ces compétences. L'alphabétisme est exprimé selon une échelle de 5 points ; un score de 3 représente le minimum des capacités nécessaires pour un adulte de fonctionner normalement dans la vie quotidienne, pour une société et économie du savoir modernes. Ce score représente les capacités nécessaires pour compléter un cours secondaire et accéder au niveau postsecondaire. L'enquête de l'OECD a conclu que 56 pourcent des adultes au Nouveau-Brunswick ne sont pas à ce niveau. Si nous voulons que notre province puisse atteindre l'autosuffisance, nous devons assurer qu'un plus grand nombre de nos concitoyens puisse l'atteindre dans leurs vies personnelles. Selon la recherche de l'Institut C.D. Howe, il est plus avantageux d'investir en l'alphabétisme et la numératie que l'infrastructure physique.

Lorsque nos étudiants achèvent leurs cours secondaires, c'est au tour des universités et collèges de les instruire sur le moyen de penser, d'analyser les concepts et l'information. Ce sont des capacités importantes dans un monde qui dépend de plus en plus de la diffusion de l'information et de l'utilisation des technologies. Dans cette période de pénurie de main d'œuvre imminente, la rapidité avec laquelle nous enseignons devient un atout important. Il ne faut pas cependant, en notre hâte, dévaloriser une discipline au profit d'une autre. Nous devons plutôt encourager nos étudiants et étudiantes à obtenir la meilleure éducation possible que ce soit dans le domaine des arts, des sciences, des affaires ou dans les professions.

C'est précisément en préparant les gens pour le marché du travail que le secteur post-secondaire doit trouver le moyen de former plus de gens et plus rapidement. Il faut que nous envisagions les étudiants de l'extérieur de la province et du pays comme une source potentielle de main d'œuvre. Nous devons miser sur les taux de persévérance et la capacité des étudiants d'occuper des postes dans des secteurs essentiels. Le gouvernement provincial doit évaluer les mesures incitatives pour les facultés qui réussissent à accélérer la formation des étudiants. De plus, le gouvernement provincial doit collaborer avec les universités publiques et Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick pour encourager la création de programmes de formation intégrés.

Infrastructure stratégique

Il s'agit de pouvoir manoeuvrer des gens, des produits et de l'information. Au Nouveau-Brunswick, l'infrastructure stratégique comprend : l'accès routier, par air, en mer et par voie ferrée; les lignes de distribution et de transmission de l'énergie; l'infrastructure des télécommunications; les communications sans fil et l'infrastructure du tourisme.

Si notre province est pour atteindre l'autosuffisance, nous devons d'abord assurer que nos citoyens et citoyennes puissent l'atteindre dans leurs vies.

Nos priorités :

- L'amélioration des réseaux de routes provinciales pour relier le Nouveau-Brunswick au Canada central et au nord-est des Etats-Unis;
- L'accès direct entre le nord-est du Nouveau-Brunswick et la route I-95 dans l'état du Maine;
- L'amelioration des routes rurales, surtout celles qui raccordent les régions rurales aux grands centres urbains;
- Trafic intermodal accru aux ports de Saint John et de Belledune; et
- Accès au service sans fil à travers la province.

Afin que les investissements à l'infrastructure puissent avoir un effet rapide sur le projet d'autosuffisance, il est essentiel qu'ils soient appliqués aussi rapidement que possible, et non pas de façon fragmentaire, s'étendant sur 20 ans. Ces investissements transformationnels doivent être en place pour réaliser l'effet que nous visons. Nous

devrons donc assurer que les changements à l'infrastructure seront construits et en vigueur immédiatement, ce qui nécessitera un investissement de plusieurs millions de dollars au cours des années à venir.

Le coût élevé du transport et l'accès limité par air à l'intérieur de la province ont longtemps été cités par les leaders d'affaires du Nouveau-Brunswick comme étant deux facteurs négatifs affectant le développement des entreprises. Le transport aérien posera toujours des défis. Un moyen de promouvoir un marché plus ouvert et des vols plus fréquents à tous nos aéroports serait d'examiner les avantages d'une libéralisation des règlements canadiens gouvernant l'accès aux transporteurs étrangers, que ce soit en étendant l'accord « Ciels ouverts » canado-américain, ou en négociant de nouveaux accords bilatéraux. Il serait peut-être avantageux également de promouvoir le tourisme dit « d'air et de route » comme moyen d'amplifier le trafic par air pour les allers-retours au Nouveau-Brunswick.

Cheminement

Comme nous l'avons constaté dans notre premier rapport, Vol. 1 : À la croisée des chemins, environ 748 400 personnes demeurent au Nouveau-Brunswick. Afin d'étendre notre base d'entreprises et d'atteindre l'autosuffisance, nous devons augmenter notre population d'au-dessus de 100 000 personnes en vingt ans. C'est une accumulation nette d'environ 5 000 personnes chaque année.

Avec une population de 850 000, le Nouveau-Brunswick aurait une population active de 400 000 personnes. La province doit dépasser ses projections actuelles relatives à la création d'emplois de plus de 70 000.

Une augmentation des exportations affectera la création d'emplois de trois différentes façons : l'expansion d'entreprises existantes, l'attraction de grandes entreprises d'exportations au Nouveau-Brunswick et le développement d'industries secondaires qui desserviront ou seront servis par ces secteurs d'exportations.

Nous prévoyons que plus de la moitié des nouveaux emplois seront créés grâce à la deuxième solution – de grandes entreprises qui s'installent au Nouveau-Brunswick avec des usines ou bureaux qui emploient des grands nombres de travailleurs. Il est probable que la création d'emplois au sein des entreprises existantes au Nouveau-Brunswick augmentera progressivement mais graduellement. Le nombre d'emplois créés en vingt ans sera important mais n'approchera pas les objectifs fixés par le Groupe de travail.

N'oublions pas, qu'en plus de nos efforts d'accroître les exportations, et par la suite les emplois, toutes les entreprises qu'il s'agisse de nouvelles sociétés ou de compagnies de longue date, doivent améliorer leur productivité et leurs avantages concurrentiels. Ces facteurs déterminent le succès des entreprises.

Quoique notre objectif soit de multiplier les emplois, nous prévoyons qu'il y aura des pertes d'emplois en certains domaines, particulièrement les secteurs des ressources naturelles. Cela ne veut pas dire que l'importance de ces secteurs est en déclin. C'est l'effet d'une économie mondiale qui change constamment, et dans laquelle les économies en voie de développement peuvent produire des biens à des coûts plus bas qu'en Amérique du Nord. Au Nouveau-Brunswick, ces secteurs, particulièrement les pêches et la foresterie, continueront à évoluer afin de demeurer compétitifs au 21e siècle. Le but est d'augmenter la productivité et de créer des emplois à salaires plus élevés, même s'il y a moins d'emplois dans le secteur. Des programmes de transition seront nécessaires pour les travailleurs affectés.

Environnement

L'environnement est le problème principal préoccupant les Canadiens. Nous sommes particulièrement conscientisés dernièrement aux changements climatiques. Les gens ne parlent que des pluies torrentielles en Colombie-Britannique, les glaciers fondants au Nunavut et l'hiver qui a tant tardé ici au Nouveau-Brunswick. Les Canadiens réfléchissent aux changements climatiques et aux solutions que nous pouvons y apporter. Les gouvernements et industries devront changer d'optique et trouver de nouveaux moyens d'aborder le problème qui seront plus équilibrés entre le développement économique et la durabilité écologique.

Le Nouveau-Brunswick pourrait devenir un leader du développement durable. Il faudrait développer des démarches intégrées relatives à la planification, l'allocation et la gestion des ressources. Nous devons tenter d'intégrer les considérations environnementales à notre planification économique afin de pouvoir identifier les secteurs de croissance économique potentiels, mais aussi de pouvoir stipuler les paramètres environnementaux acceptables avant de contempler des projets spécifiques. Les investisseurs et écologistes auraient alors un plan-cadre à consulter.

L'environnement présente beaucoup de possibilités pour le Nouveau-Brunswick. Une gestion précise et soutenue sera nécessaire pour atteindre un équilibre dans le secteur de l'énergie entre la durabilité écologique et le développement économique. La conservation de l'énergie, inspirée de la philosophie que « l'énergie la plus abordable est celle dont on ne se sert pas », présente d'excellentes possibilités pour le Nouveau-Brunswick. Nous ne devons pas concentrer exclusivement sur la production de l'énergie dans la province quand il existe d'excellentes possibilités dans le domaine de la conservation de l'énergie.

Technologies de l'environnement

Au Nouveau-Brunswick il y a une grappe croissante d'entreprises dans le secteur de la réhabilitation environnementale qui commencent à faire concurrence sur le plan international, dont : Jacques Whitford, Dillon Consulting, Neil and Gunter et le Conseil de la recherche et de la productivité (CRP). Ce secteur comprend des technologies écologiques durables des exploitations minières, des combustibles propres et de la réhabilitation des eaux de fond. Ces entreprises pourraient potentiellement exporter leurs services afin d'atténuer des défis environnementaux de taille dans les nouvelles économies telles que la Chine et l'Inde. Ce secteur encore modeste représente une possibilité importante de créer des emplois à hauts salaires dans les domaines techniques et scientifiques.

Ce secteur représente une possibilité importante de créer des emplois à hauts salaires dans les domaines techniques et scientifiques.

Étant donné la dépendance provinciale sur les combustibles fossiles, il incombera également au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'évaluer différentes façons d'accélérer la séquestration du bioxyde de carbone (CO_2), par des moyens naturels ou artificiels.

En dernier lieu, le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit promouvoir l'utilisation de technologies écologiques de l'énergie telles que :

- La production à faible activité de l'énergie par la conversion de méthane s'échappant de sites d'enfouissement, de fermes et autres;
- Le développement de l'énergie éolienne, marémotrice ou hydroélectrique;
- La conversion de biomasse des déchets de céréales, pommes de terre, bois et poisson; et
- Matériaux de construction à bon rendement énergétique.

Énergie

Le Nouveau-Brunswick est un centre de l'énergie, grâce à la raffinerie de Irving Oil et dans une certaine mesure, à Énergie NB.

Selon les chiffres d'Industrie Canada pour 2005, les exportations de la raffinerie de Irving Oil représentent 57 pourcent des exportations totales du Nouveau-Brunswick, de loin le plus important exportateur de la province. À titre de comparaison, la préparation et l'emballage de fruits de mer, en deuxième place sur la liste des exportations, représentait six pourcent des exportations totales en 2005. Les exportations totales du secteur de l'énergie valaient 6,2 $ milliards en 2005, ou environ 58 pourcent des exportations du Nouveau-Brunswick des exportations du Nouveau-Brunswick.

Le métacentre de la production de l'énergie au Nouveau-Brunswick est situé dans la région de Saint John. Il y a actuellement cinq mégaprojets en voie ou proposés, y compris : la rénovation de la centrale nucléaire d'Énergie NB à Pointe Lepreau, le montage d'une ligne de transmission internationale entre Saint John et la frontière du Maine, l'autorisation imminente de la Pipeline Brunswick qui s'étendra sur 145 kilomètres pour transporter le gaz naturel, l'installation Canaport GNL (gaz naturel liquéfié) et une seconde raffinerie proposée par Irving Oil. La valeur totale de ces projets est de 10 $ milliards. Nous sommes convaincus que ce secteur peut potentiellement créer des milliers d'emplois bien rémunérés et permanents ainsi qu'un bon nombre d'emplois en construction dans les 10 prochaines années.

Le Nouveau-Brunswick n'est pas doté de vastes ressources d'énergie tels que les gisements de pétrole en Alberta ou la puissance hydroélectrique du Québec. Afin que le secteur de l'énergie du Nouveau-Brunswick puisse continuer à grandir et à prendre sa place de leader régional de l'énergie, il doit profiter autant que possible de ses avantages géographiques et, spécifiquement, sa proximité aux grands marchés du nord-est américain. Le Port de Saint John est le seul port en eau profonde libre de glace au nord de la Louisiane avec la capacité de recevoir les super pétroliers. Contrairement à la Louisiane et les états longeant le Golfe du Mexique, le Nouveau-Brunswick n'est pas affecté par les ouragans et les tempêtes tropicales. De plus, le réseau électrique du Nouveau-Brunswick est robuste et a la capacité de s'épanouir. Les résultats obtenus par le Nouveau-Brunswick sont positifs, notre société en générale reconnaît les avantages de l'énergie et notre gouvernement ouvert aux défis et possibilités.

La demande américaine de l'énergie est croissante, juste au moment où le gouvernement américain tente de réduire sa dépendance sur les sources étrangères de pétrole, spécifiquement du Moyen-Orient. C'est une excellente occasion pour le Nouveau-Brunswick et la province devrait concentrer ses efforts sur six secteurs clé du développement énergétique.

1. Transport d'électricité

En 2003, l'Office nationale de l'énergie a approuvé la soumission d'Énergie NB de construire une ligne de transmission sur les 95 kilomètres entre Pointe Lepreau et la frontière américaine près de Woodland, ME. Le but était d'accroître la capacité de transmission entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, ce qui permettra à ces deux territoires d'acheter et de vendre de l'énergie dans leurs marchés respectifs. La ligne de transmission sera branchée au réseau électrique du Maine, ouvrant l'accès aux grands marchés du nord-est des Etats-Unis au Nouveau-Brunswick. Le début de la construction est prévu pour l'automne 2007.

Des projets comme celui-ci, qui augmentera la capacité de transmission du Nouveau-Brunswick à 350 kW, sont essentiels si Énergie NB et d'autres générateurs privés d'énergie sont pour accroître leur capacité. L'expansion des exportations d'énergie

provenant des installations existantes d'Énergie NB représente une excellente occasion comportant de très faibles risques. La prochaine étape serait de travailler avec les organismes de régulation et les entreprises d'énergie américaines pour encourager l'expansion de la capacité de transmission à l'intérieur de la Nouvelle-Angleterre.

2. Raffinage de pétrole brut

La raffinerie existante de Irving Oil est la plus importante au Canada et la seconde raffinerie proposée représente l'investissement du secteur privé le plus imposant en l'histoire du Canada atlantique. La raffinerie proposée, dont les coûts sont estimés entre 5 $ et 7 $ milliards, prénommée Projet Eider Rock, créerait 5 000 emplois durant sa construction et 1 000 emplois permanents durant l'exploitation. La société a déposé sa demande d'une étude d'impact sur l'environnement et des représentants de la société et du gouvernement assurent que la nouvelle raffinerie sera sujette à des exigences environnementales rigoureuses. On ne peut pas exagérer l'effet de Irving Oil sur l'économie du Nouveau-Brunswick. À titre d'exemple, la raffinerie existante à Saint John a subi pendant dix ans des modifications qui représentent un investissement de 200 $ millions par année en moyenne. C'est un investissement important qui affecte non seulement l'économie de Saint John, mais qui a des répercussions dans toute la province, particulièrement pour les entreprises fournissant des services niche et les ouvriers qualifiés. Il est critique pour toutes ces raisons, d'étendre le soutien de la nouvelle raffinerie proposée.

3. GNL/Production pétrochimique

Canaport GNL, la nouvelle installation de gaz naturel liquéfié située dans le quartier Red Head de Saint John, comporte la possibilité de développer des entreprises de production d'énergie et pétrochimiques dans la région. Avec l'arrivée du GNL au Nouveau-Brunswick, les réserves de gaz naturel provinciales sont diversifiées. À l'heure actuelle, tout le gaz naturel au Nouveau-Brunswick provient du « Sable Offshore Energy Project » en Nouvelle-Écosse. L'industrie pétrochimique représente un secteur de croissance et le Nouveau-Brunswick devrait l'incorporer à sa stratégie globale de développement des affaires. Le gouvernement provincial doit également établir un système de régulation explicite, effectif et efficace.

4. Énergie nucléaire

La centrale nucléaire à Pointe Lepreau est la seule au Canada atlantique et une de cinq au Canada. Il n'y a actuellement qu'un seul réacteur nucléaire à Pointe Lepreau, mais on voit régulièrement des installations à plus d'un réacteur. La société Ontario Power Generation, par exemple a six réacteurs à sa centrale de Pickering et quatre autres à Darlington. Tous ces sites sont basés sur la technologie CANDU développée par Énergie atomique du Canada limitée (EACL), une société de la Couronne. EACL développe actuellement une nouvelle génération de réacteurs, le réacteur CANDU avancé (ACR), et la société voudrait que son premier client soit une centrale canadienne.

Cela présente des possibilités pour le Nouveau-Brunswick. Trouver un client qui voudra effectuer la première étude de faisabilité pour le projet présente un défi de taille pour EACL. La collectivité qui décide d'entreprendre la tâche aura la possibilité d'ajouter à ses exportations. Si le Nouveau-Brunswick décide d'entreprendre l'étude de faisabilité, la province pourrait exiger en échange qu'elle devienne le centre d'excellence mondial de retubage de tous les réacteurs EACL au monde ou du nouveau réacteur CANDU avancé et qu'une usine de fabrication de combustible nucléaire soit installée au Nouveau-Brunswick. Un tel accord stimulerait la croissance dans les secteurs du génie industriel et nucléaire, spécifiquement pour la faculté de génie de l'UNB, et stimulerait la création d'emplois pour les ouvriers hautement qualifiés.

5. Nouvelle centrale thermique à procédés propres de combustion de charbon à Belledune

Le charbon est le combustible fossile au prix le plus stable, les prix du charbon à long terme sont moins volatiles que ceux du pétrole ou du gaz naturel et de nouvelles technologies de l'épuration ont réduit les émissions. L'infrastructure d'une nouvelle centrale à Belledune est déjà en place, mais avant de procéder Énergie NB doit aborder deux questions. D'abord, il faudra effectuer une étude de viabilité, afin de déterminer si un marché existe encore pour l'énergie. En second lieu, il est essentiel de contrôler les émissions de bioxyde de carbone. Énergie NB et le gouvernement du Nouveau-Brunswick devraient évaluer la possibilité de construire une seconde centrale à Belledune utilisant les nouvelles technologies de procédés propres à zéro émissions. L'Union européenne a récemment annoncé des projets agressifs de développement de cette technologie et au Canada, Neil and Gunter Limited, une entreprise du Nouveau-Brunswick a été désignée comme consultant principal de projet pour la centrale à procédés propres de combustion au charbon à faibles émissions de SaskPower qui sera le premier projet à échelle d'utilité de ce genre. La technologie employée implique la capture des émissions de combustion suivie d'un stockage du CO_2 en des puits de séquestration artificielle de carbone.

6. Séquestration de CO_2

La séquestration signifie l'élimination du CO_2 de l'atmosphère. Il y a deux façons de l'accomplir : la séquestration naturelle qui dépend des forêts, océans et sols pour absorber le CO_2 et la séquestration artificielle qui recueille et conserve le CO_2 dans des structures géologiques adaptées telles que des anciens champs pétrolifères épuisées, des gisements houillers inexploitables ou des aquifères salins profonds. Ces nouvelles technologies sont toujours à l'étape expérimentale et il faudra y investir de la recherche et du développement. Ce secteur des technologies environnementales nous offre de nouvelles possibilités de devenir un leader des technologies émergentes au Nouveau-Brunswick.

Le secteur de l'énergie présente les meilleures possibilités de croissance pour les entreprises techniques, de transformation et de construction.

Le secteur de l'énergie présente les meilleures possibilités de croissance pour les entreprises techniques, de transformation et de construction. L'expertise locale accumulée dans le cadre de ces grands projets serait d'importance centrale pour la province. La province et le secteur privé doivent miser sur les avantages industriels lorsqu'ils développent leurs objectifs de développement. Les entreprises locales, par exemple, pourraient développer des produits et services pour approvisionner les grands projets énergétiques dans la province et ensuite, profiter de l'expérience accumulée pour le vendre à l'extérieur de la province. Il sera important d'identifier dès le début du processus de planification, les composantes offrant de telles possibilités et d'incorporer de telles considérations aux procédures de passation des marchés.

Tel qu'il est noté dans la section des Ressources Humaines, il sera primordial de résoudre les défis posés par la main d'œuvre dans ce domaine. Dépendant de l'étape du projet et des travailleurs qualifiés atteignant l'âge de la retraite, une pénurie de jusqu'à 10 000 travailleurs est possible.

Entreprises manufacturières et fabrication

Les biens produits au Nouveau-Brunswick sont en plein essor. La valeur des produits expédiés des manufacturiers a atteint la somme record de 15,1 $ milliards en 2005, une augmentation de 7 pourcent par rapport à 2004. C'est plus que l'augmentation nationale de 3,1 pourcent. Durant cette même période toutefois, le secteur a subi une diminution de 14,3 pourcent des emplois. Il y a eut des pertes d'emplois dans les industries de production de l'alimentation, du papier, des meubles, des textiles et des industries des produits de pétrole et de charbon; il y avait davantage d'emplois dans les industries de produits de bois, de la fabrication du métal et des produits chimiques. Le secteur de la fabrication représente au-dessus de 15 pourcent du PIB provincial.

Dans ce secteur aussi il est primordial de hausser la productivité en investissant dans l'infrastructure de production. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait instituer un système fiscal préférentiel qui discernerait les investissements en des équipements ou technologies qui rehaussent la productivité. Afin d'encourager le progrès sur la productivité le gouvernement provincial pourrait créer un nouveau programme, sous l'égide du Réseau entreprise, qui sensibiliserait les fabricants à la production à performance élevée, qu'on appelle aussi la production allégée. Le but du programme serait de normaliser la production allégée dans toute l'industrie. L'objectif central de la production allégée est de hausser la productivité, réduire les pertes, poursuivre le perfectionnement et hausser la concurrence.

Foresterie

Le Nouveau-Brunswick est la deuxième province la plus dépendante sur la foresterie au Canada, après la Colombie-Britannique. Selon Industrie Canada, les exportations forestières directes représentent 16 pourcent des exportations totales du Nouveau-Brunswick en 2005. Le secteur est une source importante de profits, représentant environ 9 pourcent du produit intérieur brut de la province en 2005. C'est une industrie toutefois, dans un état de perpétuel changement. Elle fait face à la compétition de fabricants à faible coût de produits tels que la pâte de bois et le papier de qualité ordinaire, (comme le papier journal), les coûts élevés de l'énergie, les fournitures limitées de matière première et un dollar canadien élevé. Trop d'entreprises et trop de communautés se font de la concurrence pour la même ressource.

L'industrie forestière doit subir une réorganisation rigoureuse si elle veut prospérer au Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas une situation unique à notre province, mais plutôt le cas à travers l'Amérique du Nord puisque les entreprises forestières sont forcées à rationaliser leurs usines de production afin de réaliser des économies d'échelle, de rehausser leurs anciennes technologies et de changer leurs produits. Ces changements causeront malheureusement des pertes d'emplois dans l'industrie, vraisemblablement dans les installations les plus vétustes.

Puisque les méthodes de production modernes demandent de plus grands volumes afin d'être efficaces, une hausse des volumes de bois facilitera la transition. Nous croyons que le Nouveau-Brunswick pourrait et devrait augmenter le rendement produit de ses forêts de 25 pourcent avant 2026. Les entreprises qui font ce travail doivent pouvoir compter sur les volumes de bois qui leur seront disponibles afin de justifier les sommes importantes qui seront nécessaires pour moderniser et restructurer l'industrie et rester concurrentielles. L'accès à des approvisionnements en bois plus élevés que les prévisions actuelles basées sur les pratiques d'exploitation courantes sera primordial pour les entreprises forestières. Selon les entreprises forestières, deux moyens de résoudre le problème sont des efforts de sylviculture plus poussés sur les terres de la Couronne et une réduction des terres mises de côté pour la conservation.

Une intensification de la sylviculture pourrait doubler les rendements de bois sur les terres de la Couronne et équivaloir aux terres privées les mieux gérées. Afin de convaincre les entreprises d'investir en la sylviculture, il faudra qu'elles puissent compter sur un retour correspondant à leurs efforts en matière de bois à récolter 40 ans après. Il faut que le gouvernement puisse assurer les titulaires du secteur privé que dans 40 ans ils pourront récolter le fruit de leurs investissements sylvicoles. Autrement, il nous faudra accepter des taux plus faibles de croissance durable et les subventions continuelles des activités sylvicoles sur les terres de la Couronne.

Un des défis les plus urgents confrontant le gouvernement du Nouveau-Brunswick serait de résoudre le conflit entre les entreprises et les parties prenantes de la communauté relativement au juste équilibre entre la conservation et la valeur du bois dans le cadre de

la gestion forestière. Au Nouveau-Brunswick, près de 30 pourcent des terres boisées ont été mises de côté pour la conservation. C'est un taux de conservation plus élevé qu'ailleurs. C'est un problème qu'il faut examiner d'urgence afin que les entreprises puissent prendre des décisions informées. Le chercheur Thom Erdle de la Faculté de foresterie à l'UNB est à la tête d'un groupe de travail sur l'avenir des forêts du Nouveau-Brunswick. Il doit publier un rapport à la fin de 2007.

Dans le cadre de ses réformes de la gestion des zones d'exploitation forestières et des réserves de bois, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait insister que les entreprises forestières n'emploient que des pratiques de gestion forestière certifiées durables. Le gouvernement provincial, en échange, pourrait contempler une réserve de 20 pourcent au lieu du total actuel de 30 pourcent des terres de la Couronne. Cela représenterait une augmentation de 25 pourcent des réserves globales de bois en vingt ans. Ces critères s'appliqueraient à toutes les zones d'exploitation forestières, et non seulement aux terres de la Couronne. À l'heure actuelle, 50 pourcent des zones forestières du Nouveau-Brunswick sont des terres de la Couronne, 30 pourcent sont des forêts privées et 20 pourcent sont des terres industrielles.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait insister que les entreprises forestières n'emploient que des pratiques de gestion forestière certifiées durables.

Le Nouveau-Brunswick devrait évaluer tout particulièrement les plantations forestières à haut rendement. Le Service canadien des forêts explore les plantations à haut rendement comme moyen de produire plus de fibre tout en répondant aux engagements canadiens relatifs aux changements climatiques par l'augmentation de la séquestration naturelle du CO_2. Tel que nous avons expliqué précédemment, les forêts recueillent et conservent les émissions de gaz à effet de serre. C'est une étude effectuée dans le cadre de l'initiative 2020 du Service canadien des forêts.

Les scieries subiront les pertes les plus sévères. Il y a 61 scieries au Nouveau-Brunswick. Les pressions du marché forceront certaines scieries à fermer les portes. La vie des travailleurs et des communautés rurales dans lesquelles les scieries sont situées sera affectée. Le gouvernement devrait envisager des règlements pour ces ouvriers qui comprendraient des allocations pour la formation et de l'assistance pour les déménagements. Une compensation pourrait être offerte aux propriétaires des scieries qui renoncent volontairement à leur allocation de bois. Ces allocations pourraient être ajoutées à celles des plus grandes industries forestières. Ces recommandations exigeront la plus haute sensibilité dans l'application à cause du rôle central des scieries dans de petites communautés rurales.

Ces changements occasionneront sans doute de grands bouleversements. Mais l'allocation de bois pour un nombre réduit d'entreprises restantes sera plus grande. Cet approvisionnement de bois permettra aux entreprises d'investir plus de capital en de nouvelles technologies et de hausser leur productivité. Il en résulterait une production plus élevée de produits à valeur ajoutée, et avec le temps, de salaires plus élevés pour les ouvriers qualifiés qui seront nécessaires pour les produire.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, comme tous les gouvernements provinciaux, éprouve des pressions sévères de la communauté, qui voudrait qu'il intervienne pour protéger les travailleurs et les petites communautés rurales qui comptent sur ces emplois. Les changements qui affectent ces gens sont regrettables, mais nous ne croyons pas que le gouvernement devrait intervenir pour sauver ces entreprises. Les changements qui surviennent actuellement proviennent d'une réorganisation du secteur forestier sur le plan mondial et le gouvernement provincial ne peut pas les arrêter. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait plutôt garantir les pensions des travailleurs plus âgés et aider les autres travailleurs et les communautés à profiter de nouvelles possibilités, qu'elles soient dans le cadre de l'industrie forestière ou ailleurs.

Le gouvernement provincial ne doit pas offrir de subventions aux scieries et il en va de même pour l'assistance directe avec les coûts de l'énergie. Le gouvernement devrait plutôt concentrer ses efforts, et ceux de l'industrie, sur les projets de conservation de l'énergie telle qu'une meilleure utilisation de l'énergie hors-pointe, l'introduction de l'énergie de biomasse et le rehaussement d'équipements de conservation de l'énergie. Une recommandation particulière serait l'utilisation de biomasse forestière telles que les branches d'arbres et des plaquettes et copeaux de rabotage. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick développe actuellement une politique de récolte de biomasse pour les terres de la Couronne qui comprend l'allocation de la ressource. Le gouvernement devrait évaluer la possibilité d'accorder l'accès à la biomasse forestière exclusivement aux entreprises forestières comme source d'énergie.

Aquaculture

L'industrie de l'aquaculture au Nouveau-Brunswick a évolué d'une industrie en démarrage peu connue valant seulement 40 000 $ en 1979 pour devenir un engin économique important des communautés rurales côtières avec une valeur à la production de 230 $ millions en 2005. Plus de 80% de la production de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick est exportée, la plus grande partie aux Etats-Unis. À ce jour, les exploitations de saumon du Comté Charlotte constituent la majeure partie de l'industrie, représentant 95 pourcent de son chiffre d'affaires. Mais l'aquaculture des fruits de mer le long de la côte est du Nouveau-Brunswick a profitée d'un taux de croissance de 25 pourcent au cours des derniers six ans et l'avenir est prometteur.

Il y de bonnes leçons à retenir de l'expérience de l'industrie de l'aquaculture au Comté Charlotte qui pourraient servir de modèles pour le secteur des fruits de mer de la côte est de la province. Autrefois une région démunie de la province, les revenus des résidents du Comté Charlotte sont comparables à la moyenne provinciale et les exploitations d'aquaculture doivent recruter des travailleurs de l'extérieur de la région pour pourvoir des emplois. De 1986 à 2001, le taux d'emploi au Comté Charlotte a augmenté de près de 24 pourcent, comparable aux trois centres urbains au sud de la province. Plus important encore, le pourcentage d'individus avec un emploi à temps plein à l'année longue a été haussé de près de 27 pourcent, le deuxième taux de croissance au Nouveau-Brunswick. Selon les estimations, environ le quart de la main d'œuvre du Comté Charlotte, y compris le secteur des services, est impliqué dans l'aquaculture et environ trois quarts de ces travailleurs ont moins de 45 ans. Les industries de soutien comprennent la recherche et le développement de la santé piscicole et de l'équipement et la technologie de l'aquaculture.

Étant donné ces chiffres, il est évident que l'expérience de l'aquaculture du saumon atlantique est souvent citée comme réussite du développement économique pour les régions rurales. À présent que l'industrie occupe presque tous les sites côtiers disponibles, l'expansion tire à sa fin. L'introduction de nouvelles espèces pourrait s'avérer importante du point de vue de la diversification des produits, mais la pénurie de sites disponibles assurerait que toute nouvelle culture dans la région serait nécessairement exploitée à la place du saumon atlantique.

Sur la côte nord-est, la récolte des fruits de mer a une longue tradition et un avenir intéressant. Les huîtres y ont été cultivées depuis plus d'un siècle, mais ce n'est que récemment l'exploitation des fruits de mer était plutôt une industrie artisanale. Ces pratiques changent dernièrement grâce aux techniques de production de pointe. L'exploitation des fruits de mer est vue d'un œil optimiste puisqu'elle offre d'excellentes possibilités de développement économiques et communautaires dans la région du nord-est du Nouveau-Brunswick.

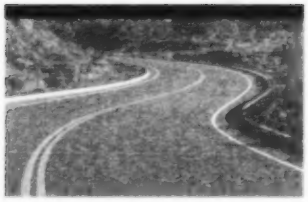

Il y a actuellement 60 entreprises fournissant environ 300 emplois directs et indirects aux communautés côtières. Cette industrie mérite l'attention et les efforts qui ont été prodigués aux industries du Comté Charlotte durant l'évolution de ses exploitations de saumon atlantique. Et de même que l'industrie de l'aquaculture du Comté Charlotte a été encouragé par la recherche et le développement, particulièrement à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint John et au CCNB de St. Andrews, l'industrie des fruits de mer de son côté a bénéficié du développement de la recherche locale à l'Institut de recherche sur les zones côtières et au campus de l'Université de Moncton, tous deux à Shippagan.

Nous devrions appuyer l'industrie d'exploitation des fruits de mer en offrant un soutien plus solide pour la recherche et l'assistance financière aux exploitants. Nous devons également établir des règlements gouvernant le développement de l'industrie de façon transparente et raisonnable afin d'assurer la durabilité environnementale et d'éviter les conflits potentiels avec d'autres utilisations de l'environnement marin.

La croissance rapide de l'industrie de l'aquaculture au Nouveau-Brunswick a entraîné des défis, tel que la menace constante de la maladie, des tempêtes et du point de vue du commerce, le dollar canadien élevé. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait introduire un régime d'assurance récolte et de programmes de secours en cas de catastrophe semblables à ceux qui existent pour les agriculteurs.

Pêches

Près d'un quart de tous les emplois de l'industrie de transformation des poissons et fruits de mer sont au Nouveau-Brunswick. La valeur totale de toutes débarquements des pêches en 2005 était de 195 $ millions, dont 80 pourcent d'homard et de crabe des neiges. Ces débarquements, additionnés de fruits de mer importés, non-transformés, ont produit près de 650 $ millions en exportations, (sans compter l'aquaculture). La plupart des débarquements au Nouveau-Brunswick subissent une transformation quelconque dans la province.

La plupart des exportations du Nouveau-Brunswick sont destinés aux Etats-Unis et en particulier pour la Nouvelle-Angleterre. Comme pour les autres industries d'exportations, ce secteur a été très affecté par la valeur élevée du dollar canadien. Du côté de la main d'œuvre, il y a pénurie des travailleurs sur les bateaux et dans les usines de transformation, à mesure que les travailleurs sont attirés par les salaires concurrentiels des emplois ailleurs au Nouveau-Brunswick et en dehors de la province.

L'objectif primordial de l'industrie tout autant que le gouvernement devrait être de doubler le revenu des travailleurs dans les usines de transformation de poisson et de fruits de mer.

En fait, l'industrie est déjà menacée de pénuries de travailleurs dans les régions du sud-ouest et du sud-est où les centres d'appels attirent les gens qui avaient des emplois à faible revenu dans l'industrie de la transformation du poisson et des fruits de mer vers les emplois à l'année longue et à temps plein des centres d'appels. Les pressions globales affectant l'industrie forceront le secteur à faire des changements encore plus importants dans les dix ans à venir. Comme l'industrie forestière, le secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer devra améliorer sa performance en produisant des marchandises de plus grande valeur.

Il y a près de 7 000 emplois sur les 2 649 bateaux de pêche de la province, tandis que les 129 usines de transformation détenant des permis provinciaux emploient 7 246 autres travailleurs avec une liste de paye annuelle de 92 $ millions. Les travailleurs du secteur gagnent en moyenne 12 700 $ par année, bien moins que la moyenne canadienne de 38 000 $. D'autant plus que certains ouvriers font près de 20 000 $, tandis que d'autres ne font que 7 000 $ par année. Il est impossible pour une personne d'être autosuffisante à salaire. L'objectif primordial de l'industrie tout autant que le gouvernement devrait être de doubler le revenu des travailleurs dans les usines de transformation de poisson et de fruits de mer. Pour y arriver, le secteur devra éliminer un nombre signifiant d'emplois, particulièrement ceux qui rapportent le moins aux ouvriers.

Ces actions causeront un bouleversement dans le court terme au sein des communautés côtières, surtout sur la Péninsule Acadienne. Le Comté Gloucester, qui représente la plus grande partie de la péninsule, renferme la plupart des usines de transformation de ce secteur et des pêches. Les programmes gouvernementaux conçus pour assister l'industrie devraient être limités aux entreprises qui développent de nouvelles technologies, font l'achat d'équipements spécialisés pour répondre à la pénurie de main d'œuvre ou qui adaptent leurs produits pour ajouter de la valeur.

Agriculture

Le secteur de l'agriculture et agroalimentaire est un engin important de l'économie du Nouveau-Brunswick avec ses 13 000 emplois, 427 $ millions en recettes monétaires à la ferme, 350 $ millions en exportations agroalimentaires et 1,13 $ milliards en livraisons d'aliments et de boissons. C'est le secteur avec le plus haut niveau de traitements à valeur ajoutée puisque 80 pourcent des produits subissent un traitement quelconque, et le secteur comprend un réseau important de marchés d'exportations dans 80 pays. Ce sont les secteurs des pommes de terre et des produits laitiers qui rapportent le plus de recettes monétaires à la ferme.

Depuis 1981, les recettes monétaires à la ferme au Nouveau-Brunswick ont plus que doublées, mais les dépenses ont augmenté de façon correspondante. Au cours de la même période, le nombre de fermes a diminué de 25 pourcent, témoignant une tendance au remembrement et à la création de plus grandes entreprises agroalimentaires. Avec des exploitations agroalimentaires toujours plus grandes et capitalistiques, les exploitants trouvent qu'il de plus en plus difficile de faire concurrence aux secteurs offrant des salaires plus élevés que le secteur de l'agriculture.

Les régions rurales du Nouveau-Brunswick dans lesquelles les secteurs de l'agriculture et agroalimentaires sont toujours importants avec toutes les possibilités économiques qui en découlent, en ont profité énormément. Selon les données du recensement, les Comtés King et Carleton sont en première et deuxième places respectivement relativement aux gains moyens de tous les comtés ruraux et ils avaient aussi les plus bas niveaux de chômage – environ quatre pourcent de moins que la moyenne provinciale. Bref, les économies florissantes fondées sur des grappes agricoles importantes ont permis à ces comtés ruraux d'atteindre des résultats économiques que seuls les trois centres urbains du Nouveau-Brunswick ont pu dépasser.

La croissance économique soutenue et rehaussée des grappes agricoles telles que la zone de culture de la pomme de terre des comtés de Carleton et Victoria et le secteur laitier du comté King contribuent au programme de l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick. Ces résultats sont grâce aux usines de traitement et aux marchés d'exportation déjà bien établis. Ces conditions entraînent habituellement la croissance. Au Nouveau-Brunswick la culture des pommes de terre et des produits laitiers sont des secteurs dans lesquels nous avons beaucoup de succès et nous devrions concentrer nos efforts dans ces secteurs.

Il y a d'autres enjeux specifiques à certaines cultures. Les bleuets sont en grande demande sur le plan global, mais il sera difficile d'accroître les rendements au Nouveau-Brunswick puisque il y a peu de nouvelles terres à récolter. D'autres moins importantes cultures, telles que les pommes, céréales, légumes et produits biologiques ne peuvent pas profiter des économies d'échelle nécessaires pour développer de nouveaux produits, explorer de nouveaux marchés ou rehausser leurs infrastructures suffisamment pour faire concurrence à de plus grands centres.

La libéralisation des échanges par l'entremise de l'Organisation mondiale du commerce actuelle menace les secteurs à gestion planifiée de l'offre des produits laitiers et de

l'aviculture. L'aviculture fait face au défi supplémentaire des résultats de maladies comme la grippe aviaire. Les impacts de ces menaces peuvent être sévères; l'élevage de bétail est toujours affligé de faibles prix pour les produits et d'un déclin des éleveurs trois ans après le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (EBS). La production de porcs est également en déclin à la suite d'une chute des prix de vente et d'une hausse des prix de production ainsi que la nécessité de faire concurrence aux exploitations subventionnées de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard.

Exploitations minières

Le Nouveau-Brunswick est un des principaux producteurs canadiens de plomb, de zinc, d'argent, de potasse, de tourbe, d'antimoine, de bismuth et de cadmium. Le cuivre, le sel, la castine, le charbon, la marne et la silice sont d'autres minéraux extraits dans la région. En 2005 la valeur totale de la production des industries extractives était d'environ 874,9 $ millions, ou 12,4 pourcent de plus que l'année précédente. Le nombre de salariés dans le secteur de l'exploitation minières et de l'extraction du pétrole et du gaz est monté jusqu'à 3 800 en 2005, une augmentation d'une année à l'autre d'approximativement 300 emplois. Ce secteur représente un peu plus qu'un pourcent du PIB provincial.

Les mines ont joué un rôle important dans notre économie. Malheureusement, les réserves des mines existantes sont presque épuisées. Le processus de découverte de nouvelles mines pose de grands risques et prend du temps. La province devrait envisager un environnement de régulation et fiscal qui est favorable à l'exploration, mais l'exploitation des mines sera toujours à hauts risques et ces démarches n'affecteront pas sensiblement la croissance économique des prochains dix ans. Au-delà de 2015 toutefois, les résultats commencent à valoir les risques. Un régime agressif qui encourage l'exploration ne coûte pas trop chère et pourrait favoriser le développement. La région la plus prometteuse relativement aux schistes bitumineux est le sud-est, dans la région de Sussex.

Entreprises locales

Le soutien de l'entrepreneuriat et des entreprises en démarrage a toujours été une composante importante de la stratégie de développement des affaires du Nouveau-Brunswick, mais d'après notre expérience, c'est un processus qui est lent et les résultats sont inégaux. En général les entreprises en démarrage présentent beaucoup de risques et plusieurs font faillite dans les premiers mois ou années de leur existence. Même lorsque ces nouvelles entreprises réussissent, il arrive qu'elles quittent la région pour de plus grands centres ou des entreprises plus grandes les obtiennent et ferment les installations locales.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait concentrer ses efforts sur les entreprises axées sur l'exportation.

Il est important de continuer à encourager le développement de petites entreprises, mais le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait concentrer ses efforts sur des entreprises tournées vers l'exportation. L'accès au capital est toujours un des plus grands obstacles confrontant les entreprises en démarrage. Mais le véritable défi relatif à l'obtention du capital est de franchir le gouffre qui sépare la recherche initiale d'un produit commercial. Les entreprises du Nouveau-Brunswick éprouvent de la difficulté particulièrement à obtenir le crédit de fonctionnement pour financer les campagnes de publicité et le déploiement nécessaires afin d'être compétitives et d'établir la crédibilité sur le marché. Il n'est pas facile de surmonter cet obstacle et le financement direct du gouvernement est souvent la seule solution possible.

Centres de relations clientèle

Au cours des derniers dix ans, 20 000 emplois ont été créés dans les centres d'appels au Nouveau-Brunswick et il est raisonnable de penser que nous pouvons créer un autre 15 000 emplois dans ce secteur dans les 15 ans à venir. Le type de croissance des centres d'appels de la province évolue. De plus en plus, les centres d'appels qui se sont établis

dans les grands centres de la province installent des bureaux satellites dans les plus petites villes et villages. La société Virtual Agent Services, par exemple, préfère s'installer dans des centres ruraux. Cette tendance continuera et sera une source d'emplois dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Les possibilités sont encore très bonnes d'attirer des centres d'appels au Nouveau-Brunswick. Les grandes entreprises, à la recherche de meilleur rendement opératoire, divisent leurs exploitations tels que le service à la clientèle, en secteurs spécialisés et autonomes. Ces entreprises cherchent à installer leurs exploitations dans les centres à meilleur marché. La concurrence dans ce secteur durant les dernières années s'est intensifiée avec la compétition provenant de nouveaux centres tels que l'Inde. Néanmoins, la nécessité de travailler de concert avec la clientèle dans les même fuseaux horaires, de pouvoir se rendre facilement dans les centres d'appels au besoin et les critères de sécurité plus rigoureuses qu'auparavant assurent qu'il y aura toujours d'amples possibilités pour les centres nord-américains tels que la Nouvelle-Écosse. Ces exigences relatives à la sécurité et à l'emplacement sont d'autant plus importantes pour les industries financières et des assurances.

Le type de croissance des centres d'appels de la province évolue.

Depuis l'arrivée des premiers centres d'appels au Nouveau-Brunswick il y a 20 ans, la stratégie d'attraction du gouvernement pour ces entreprises a cherché à multiplier les emplois pour la main d'œuvre qualifiée. Dans ce cadre, le gouvernement cherchait également à concentrer ces efforts sur des marchés niche dans lesquels le Nouveau-Brunswick possède une expertise spéciale. Toute stratégie future devra continuer à cibler certaines spécialités face aux pénuries plus sévères de main d'œuvre qui forceront l'industrie à subir une concurrence plus intense et à hausser les salaires des travailleurs. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra investir des sommes importantes en la formation des travailleurs aux collèges communautaires, universités et centres privés d'enseignement afin de préparer les gens pour ces emplois et d'accroître la main d'œuvre.

Technologies de l'information et des communications

Le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) connaît un renouveau suivant la bulle spéculative des sociétés point-com à la fin des années 1990. Malgré une concurrence agressive internationale, le Nouveau-Brunswick est toujours très compétitif et novateur dans ce domaine. Plusieurs des sociétés qui ont survécu à l'éclatement de la bulle sont actuellement les chefs de file de leurs niches commerciaux respectifs.

En 2005, le secteur des technologies de l'information et des communications employait en moyenne 48 600 personnes. Ce groupe représente neuf pourcent du PIB du Nouveau-Brunswick. La moyenne des salaires hebdomadaires pour ce secteur varie de 330 $ pour les services de soutien des affaires à 1 065 $ pour la conception de systèmes et les services connexes. Les stratégies d'emploi initiales étaient concentrées sur la création d'emplois au niveau d'entrée, mais depuis que le secteur a atteint une certaine maturité et expansion, les possibilités d'emploi sont plus rémunératoires. Avant 2026, il y aura 20 à 30 pourcent plus d'emplois dans ce secteur.

Afin d'encourager la croissance vigoureuse du secteur TI et de développer les exportations potentielles, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait concentrer sur trois objectifs :

1. Le gouvernement doit assumer le rôle de « premier client » afin d'encourager le développement de nouveaux produits et services

Dans ce cas, la province doit assumer les risques afin d'encourager le développement de nouvelles technologies et, d'autant plus important, l'accès au marché pour les entreprises locales. L'achat de nouvelles technologies pose de plus grands risques que l'achat de technologies établies. Ce n'est pas la possibilité de faillite des technologies qui pose le

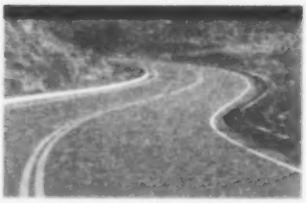

risque, mais plutôt le temps qu'il faut consacrer à perfectionner une nouvelle solution avec les coûts additionnels et les tensions imposées sur les fonctionnaires. D'autre part, le public, ou plus spécifiquement les contribuables, doivent accepter un certain niveau de risque ou de possibilité de faillite relative à l'investissement public. Le gouvernement doit éviter à tout prix d'entreprendre le rôle de développeur des technologies. Le secteur privé est mieux adapté à cette tâche.

2. Offrir le capital d'amorçage et d'exploitation aux entreprises néo-brunswickoises axées sur les exportations

Un programme de financement mis en place par le gouvernement est essentiel au secteur des TIC parce que, malgré ses éléments d'actif intellectuels, c'est-à-dire les idées et concepts développés par les employés, qui accroissent plus rapidement que les éléments d'actif physiques des secteurs de ressources, les banques et autres sources privées de prêts hésitent souvent à investir dans les idées. Les prêteurs traditionnels préfèrent investir en des éléments d'actif physiques tels que les usines de fabrication ou de transformation. Les sociétés financières d'innovation de l'extérieur posent d'autres risques puisque ces sociétés ne tolèrent pas toujours le développement au Nouveau-Brunswick des technologies TIC, loin des grappes technologiques principales des provinces centrales du Canada. Si nous tenons à avoir un secteur TIC indigène, nous devrons être prêts à le financer.

3. Cibler les entreprises de l'extérieur qui pourraient profiter des capacités et infrastructures de nos universités et à l'Institut de technologie de l'information du Conseil national de recherches Canada (CNRC) à Fredericton

Le CNRC est une agence fédérale qui administre 20 installations à travers le Canada. Le but de l'agence est d'effectuer de la recherche, à son propre compte et en collaboration avec des experts locaux, sur les possibilités de développement et de commercialisation. Le CNRC a déménagé le bureau principal de son Institut de technologie de l'information au campus de l'UNB à Fredericton il y a quelques années. Le Conseil maintient également un laboratoire à Moncton et un réseau à large bande qui le branche au campus du CCNB à Miramichi.

L'Institut de technologie de l'information est un atout précieux pour le secteur des TIC au Nouveau-Brunswick et le gouvernement de la province devrait mettre en place une équipe qui travaillerait avec sont équipe TIC afin d'attirer des investissements de l'extérieur.

Pour développer le secteur TIC, il faudra établir de nouvelles relations avec les trois fournisseurs de services sans fil : Bell Canada, Telus et Rogers. Le gouvernement devra être conscient des différences régionales durant le processus. Quoique la taille des marchés dans les trois plus grandes villes du Nouveau-Brunswick assurera que leurs services sans fil seront comparables aux provinces centrales du Canada, les régions rurales auront de plus grands défis à surmonter et des sociétés telles que Barrett XPLORE s'y aventureront.

Tourisme

Les gens voyagent de plus en plus pour leur travail et pour se divertir. C'est une possibilité de croissance importante dans un secteur traditionnellement vigoureux pour le Nouveau-Brunswick. En 2005, les touristes ont dépensé 1,2 $ milliards au Nouveau-Brunswick et ce secteur présentait toujours d'excellentes possibilités d'emplois à temps partiel et à temps plein, particulièrement pour les jeunes gens. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme constitue le secteur économique à la croissance la plus rapide relativement à la création d'emplois et aux recettes en devises, qui représentent les produits et services vendus d'une nation à l'autre. Avec les investissements appropriés, le tourisme devrait connaître une croissance moyenne de cinq pourcent par année et un doublement des recettes en 15 ans.

Un changement important des tendances de l'industrie a été noté récemment, spécifiquement le genre de voyage pour chaque tranche d'âge. Les baby-boomers, à titre d'exemple recherchent des expériences haut-de-gamme, les gens de moins de 40 ans préfèrent les voyages plus courts et moins complexes.

Les faits critiques suivants doivent guider les stratégies de développement du tourisme au Nouveau-Brunswick. La mise en place de cette infrastructure impliquera un investissement jusqu'à 100 $ millions et elle doit se faire rapidement si elle est pour être efficace. Le rehaussement de l'infrastructure touristique dans le nord de la province coûtera environ 70 $ millions.

- La rénovation et modernisation des attractions et destinations haut-de-gamme et haut-volume qui offrent des expériences de première qualité. Ces expériences caractérisent le secteur touristique de croissance la plus rapide et le Nouveau-Brunswick doit miser ses efforts sur les produits et destinations pouvant garantir les salaires les plus élevés.
- Le développement plus poussé des plages du Nouveau-Brunswick, de l'expérience Fundy et des sites patrimoniaux.
- Le développement d'un plus grand nombre de destinations et de sites touristiques haut-de-gamme et pour toutes les saisons au nord du Nouveau-Brunswick tel qu'il a été décrit dans la stratégie touristique récente développée pour cette région.
- Le développement d'une campagne de commercialisation puissante et novatrice pour les grands marchés qui soulignerait notre réputation d'expériences touristiques de haute qualité. Les trois marchés principaux comprennent : les autres provinces Maritimes, le Québec et l'Ontario.
- Une campagne de commercialisation ciblée qui vise les marchés secondaires aux Etats-Unis, dans l'ouest du Canada, en Europe et en Asie et qui s'adresse aux voyageurs des classes socioéconomiques plus élevées.

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme constitue le secteur économique à la croissance la plus rapide relativement à la création d'emplois et aux recettes en devises.

Santé

Les possibilités de développement des affaires et des exportations dans ce secteur dépendent de la vision globale et du plan à long terme du gouvernement du Nouveau-Brunswick relativement aux services de santé publique. Cette vision pour la province doit être fermement implantée avant que nous puissions déterminer les possibilités découlant de la création d'un secteur dynamique d'approvisionnement en soins de la santé. La province s'est déjà établie comme chef de file du développement et de l'approvisionnement des services de santé informatisés et des soins au domicile, ce dernier par l'entremise de son programme extra-mural.

Notre objectif dans les 10 à 15 ans à venir devrait être d'établir un super-système extra-mural avec le but d'offrir autant de services que possible aux patients à domicile. Le Nouveau-Brunswick devenu chef de file des soins extra-muraux devrait maximiser les soins à domicile en s'appuyant sur l'approvisionnement électronique des services d'information et cliniques. Les services électroniques ou de télésanté sont essentiels aux soins livrés directement au domicile. Le Ministère de la santé estime qu'un investissement de 400 $ millions serait nécessaire pour établir un système de télésanté, mais une fois en vigueur, ce système nous épargnerait 80 $ millions par année.

L'état actuel de l'infrastructure électronique de nos systèmes de santé et dans nos hôpitaux est analogue à l'état de ces mêmes systèmes dans divers ministères du gouvernement avant la création de Service Nouveau-Brunswick. À l'époque, les ministères individuels avaient tous leurs propres logiciels, ordinateurs, personnel et plans. Ce n'est qu'en intégrant toutes ces infrastructures dans une agence centrale qu'on pouvait développer un plan commun. Le point de départ essentiel d'une stratégie de soins de santé informatisés est donc de réunir toutes les diverses infrastructures des

régies de santé et du ministère en un seul système. Cette rationalisation de services permettra l'investissement important qui sera nécessaire pour développer le programme rehaussé extra-mural.

La mise en place d'un tel système exigera un investissement préalable et les avantages ne seront évidents que plus tard. Le modèle créé par NAVCAN peut nous servir d'exemple. Afin de financer le rehaussement du système de contrôle de la circulation aérienne canadienne, le gouvernement du Canada a créé une société de la Couronne sans but lucratif. Cette société a emprunté de l'argent du marché des obligations pour acheter de nouvelles technologies. On a choisi le marché des obligations plutôt que le marché des actions afin de maintenir le contrôle. La société est dirigée par un conseil d'administration qui comprend des employés, des représentants des obligataires et du grand public.

Le Nouveau-Brunswick s'est déjà établi comme chef de file du développement et de l'approvisionnement des services de santé informatisés et des soins au domicile, ce dernier par l'entremise de son programme extra-mural.

Ce modèle est utile pour plusieurs raisons. D'abord, il n'affecte que l'infrastructure électronique et non pas les services cliniques, (médecins, infirmiers, lits, etc.). Ensuite, il s'agit d'une corporation sans but lucratif ce qui évite tous les aspects de la discussion sur les services de la santé à but lucratif. Troisièmement, cette corporation pourrait créer un modèle de service et une niche de services qui peuvent être exportés aux autres régions créant des emplois à long terme et de haute qualité.

La société Croix-bleue Medavie représente un excellent modèle à suivre. La société Croix-bleue Medavie est un organisme sans but lucratif qui approvisionne en services de la santé, non seulement à son siège au Nouveau-Brunswick, mais ailleurs au Canada, créant quelques 800 emplois bien rémunérés et axés sur les exportations. En devenant un leader du domaine de la télésanté, le Nouveau-Brunswick pourrait potentiellement créer une industrie importante avec de bonnes possibilités d'exportations et des milliers d'emplois bien rémunérés.

Cybergouvernement

L'approvisionnement efficace et bon marché des services gouvernementaux peut jouer un rôle important dans le cadre de l'autosuffisance. Le développement des technologies et systèmes nécessaires pour atteindre l'autosuffisance pourrait établir la province comme chef de file à l'échelle mondiale dans ce domaine.

Cybergouvernement veut dire l'emploi des technologies d'information et des communications pour améliorer la transparence, l'efficacité et l'accessibilité; la transparence par rapport à la gamme des services et produits offerts par le gouvernement; l'efficacité relativement aux processus et procédures qui soutiennent l'approvisionnement en services et produits; et l'accessibilité rapide et commode à ces produits et services. Il ne s'agit pas uniquement d'économiser de l'argent, mais d'offrir un meilleur service.

Le Nouveau-Brunswick peut se vanter d'être un pionnier de l'approvisionnement des services de la santé. Le Programme extra-mural date des années 1980; la Télésanté et Service Nouveau-Brunswick ont été lancés dans les années 1990; et plus récemment encore, les étudiants des niveaux secondaires ont accès à un grand nombre de cours en ligne.

Service Nouveau-Brunswick a été créé dans le but de transformer les relations entre citoyens et gouvernement. Les clients pouvaient accéder au système par différents moyens, (poste, courriel, téléphone et en personne), à partir d'un seul bureau, ou encore à partir de leur domicile. De nos jours, Service Nouveau-Brunswick effectue 5 millions d'opérations par année dans 37 centres de service, son centre d'appels et de plus en plus à travers SNB en ligne.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait appliquer les leçons découlant de son expérience avec Service Nouveau-Brunswick à une plus vaste gamme de services gouvernementaux.

Celle-ci pourrait comprendre :

- La mise en place d'un système de gestion des amendes;
- L'introduction d'un seul guichet de service pour tous les permis de construction et autres permis dans tous les ministères gouvernementaux;
- Service du Bureau du médiateur des loyers à travers SNB;
- Services d'information électronique sur le système de l'éducation pour parents;
- La création d'un seul guichet pour tous les services d'affaires; et
- La mise en place d'horaires pour les systèmes de santé extra-muraux et autres systèmes de santé.

Le Nouveau-Brunswick peut se vanter d'être un pionnier de l'approvisionnement des services.

En ce qui a trait à l'éducation, un des défis communs de tout système éducatif est d'engager les parents dans le processus de l'apprentissage. Le système éducatif possède une variété de services de soutien : conseiller d'orientation, clubs, activités sportives, centres d'aiguillage, etc. Malheureusement, il n'est pas toujours facile de se renseigner à ces sujets qui ne sont pas intégrés à un seul système accessible aux parents, étudiants et enseignants. Il serait possible d'appliquer le modèle à guichet unique dans ce secteur.

Le site Web de chaque école, ou le blogue sur lequel les enseignants affichent de l'information pour les parents et étudiants, est un autre outil utile pour aider les parents à s'engager au processus. Les parents peuvent recevoir les notes de leurs enfants par courriel. Ces outils pourraient servir dans tous les districts de la province.

Grappes de recherche et de développement

L'encouragement de la recherche et du développement a été la clé de voûte des stratégies de développement économique des derniers dix ans au Canada comme au Nouveau-Brunswick. Des programmes ont été mis en place qui ont sensiblement haussé la recherche et le développement effectués dans les universités et autres institutions de la province. Tout le monde n'est pas d'accord sur l'effet direct de la recherche et du développement sur l'économie toutefois.

L'infrastructure de la recherche et du développement au Nouveau-Brunswick est relativement modeste, même par rapport aux autres provinces atlantiques. La recherche est surtout effectuée dans les universités. Les petites et moyennes entreprises, qui constituent la plus grande partie du secteur des affaires de la province, n'ont pas les moyens d'entreprendre de la recherche, d'investir en la recherche ou même de profiter de la recherche effectuée dans les centres universitaires.

Au cours des 15 ans à venir, le Nouveau-Brunswick devra accumuler une masse critique de connaissances et de capacités dans les secteurs qui nous offrent les meilleures possibilités de concurrence à l'échelle nationale et internationale. Les secteurs à évaluer dans ce contexte comprennent : le développement de logiciels, la foresterie, l'énergie nucléaire et la culture des pommes de terre.

Ces grappes de recherche et de développement engendreront un relativement petit nombre d'emplois très rémunérant, surtout au sein des universités et instituts de recherche gouvernementaux. De plus, le gouvernement du Nouveau-Brunswick peut offrir ces grappes comme partenaires potentiels pour de grandes entreprises qui envisagent un déménagement à la province. Les instituts de recherche peuvent faire naître des collections d'entreprises ciblées et privilégiées et jouer par le fait un rôle important dans

la création des emplois, mais seulement si l'organe d'attraction de nouvelles entreprises du gouvernement est effectif.

Un deuxième et non moins important objectif de ces initiatives est la recherche pure afin de rehausser la réputation de nos universités et d'assister à attirer des enseignants et étudiants à la province.

L'importance du Portail atlantique

La transformation de la Chine, de l'Inde et de certains pays asiatiques en puissances économiques du 21e siècle réorientera fondamentalement les échanges internationaux. Ces changements pourraient réaligner le Canada atlantique relativement au commerce international comme on ne l'aura pas vu depuis l'ère des navires à voiles. Les ports des côtes est et ouest de l'Amérique du Nord développent déjà des embouteillages grâce au volume du trafic provenant de trois réseaux importants : le réseau nord-sud de l'ALÉNA, le réseau ALÉNA – Union européenne et les réseaux Suez Express, (du sud et de l'Asie orientale via le canal de Suez). Cette situation sera aggravée par l'entrée en service des navires post-Panamax, qui sont si grands que seuls certains ports peuvent les recevoir.

Le Canada atlantique est idéalement situé pour développer l'infrastructure de transport intermodal nécessaire pour alléger la congestion actuelle. Les ports de la Nouvelle-Écosse deviendront les points d'entrée pour les navires post-Panamax dans la région, mais le Nouveau-Brunswick est bien placé pour profiter des possibilités des marchandises qu'il faudra transporter à travers la province. Le Nouveau-Brunswick pourrait développer des ports multimodaux tels que celui qui est proposé pour Dieppe et des possibilités relatives au trafic maritime à courte distance.

Si le Nouveau-Brunswick est pour atteindre le maximum des possibilités inhérentes au Portail atlantique, nous devrons faire un effort commun pour identifier et éliminer les obstacles au transport de conteneurs à travers la province et en destination du Canada central, du corridor de l'ALÉNA et sur le littoral maritime américain. Ces efforts doivent englober la rationalisation de la confusion de règlements actuellement en vigueur pour contrôler le transport par camion à travers les frontières des Maritimes, du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre et qui entraînent tant de difficultés pour l'industrie du transport par camion. À titre d'exemple, au Nouveau-Brunswick la limite de poids sur les routes principales est de 100 000 tonnes. Au Maine, la limite est de 80 000 tonnes sur la route 95 au nord de Portland. Il serait bien plus efficace d'avoir une seule norme pondérale harmonisée de 100 000 tonnes.

Ce sont des enjeux complexes et il sera très difficile pour les provinces et états individuels d'arriver à une limite commune simplement entre eux. Ce problème devrait être au moins une priorité pour le « Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers ». Il devrait aussi y avoir une collaboration étroite entre les gouvernements canadiens et américains afin d'assurer le libre passage des marchandises et afin d'assurer que des investissements essentiels sont consacrés à l'infrastructure de la frontière et des routes importantes. D'intérêt particulier, le corridor canado-américain est-ouest proposé entre Bangor, Maine et Waterville, NY, et qui assurerait que le Nouveau-Brunswick serait lié à la route à quatre voies surnommée corridor de NAFTA qui s'étend du Mexique jusqu'au Canada central.

Mot de la fin

Le premier volume du rapport du Groupe de travail décrivait les faits bruts qui confrontent le Nouveau-Brunswick au moment où nous nous préparons pour la mission devant nous : l'autosuffisance avant 2026. En cette deuxième étape de notre travail, nous avons présenté une analyse plus profonde des possibilités et défis spécifiques auxquels nous devrons faire face si nous voulons réaliser ces transformations.

Il y a de nouveaux domaines passionnants dans lesquels la province peut s'impliquer et dominer si nous intervenons agressivement et que nous offrons des programmes incitatifs. Il nous faudra créer des programmes pour hausser la productivité au sein des secteurs traditionnels de notre économie, mais ces secteurs ne produiront jamais les possibilités d'épanouissement nécessaires pour créer de nouveaux emplois et developper l'économie. C'est un fait que, afin d'être concurrentiels, nous devons nous attendre à l'élimination de certains emplois entraînée par les hausses de productivité. Ce sera une pilule amère pour plusieurs.

Mais les Néo-brunswickois et Néo-brunswickoises doivent se préparer à faire face aux changements et il ne servira à rien de les lamenter. Il faut agir au plus vite pour réussir.

Nous devons faire les investissements critiques en notre infrastructure stratégique qui stimuleront la croissance économique. Nous devons cesser de parler des gens qui quittent la province et trouver des solutions pour renverser cette tendance – et instituer des mesures agressives pour ramener ceux qui sont partis et attirer de nouveaux immigrants à la province. Nous devons faire un bien meilleur effort pour assurer que nos travailleurs reçoivent l'éducation et la formation nécessaires pour trouver un emploi à la hauteur de leurs capacités.

Somme toute : nous avons besoin de plus de gens et nous avons besoin de plus de gens avec des emplois bien rémunérés. Hors, nos efforts de création d'emplois doivent être ciblés relativement à leur degré, secteur et marché. Nous devons concentrer nos efforts d'attraction des entreprises sur de grandes entreprises, bien établies, avec la capacité et la volonté d'investir en de nouvelles technologies chemin faisant, d'offrir des programmes de formation à leurs employés et de payer des salaires concurrentiels.